



Village Aveize

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

ÉDITION
2025



01 INFOS COMMUNALES

Éditorial	1
infos Mairie	2
Les commerçants d'Aveize	4
Arrêtés municipaux	5
Finances	6
Commission Voirie	8
Commission Urbanisme	9
Commission Fleurissement et espaces verts	10
Commission Bâtiments	12
Commission Aménagement	13
Médiathèque	14
Com'Monly	16
Commission Gestion des Déchets	17

18 ENFANCE ET ÉDUCATION

La Maison des Petits Lutins	18
Relais Petite Enfance	18
L'école des 4 Horizons	19
OGEC et APEL	20

21 ASSOCIATIONS

Amicale Boule	21
La Chasse à Aveize	22
Les anciens Combattants	23
Les Brancardiers	23
À votre écoute	24
Badminton	24
Club Rencontre et Amitié	25
Maison des Jeunes	25
Groupe d'Animation	26
Groupe Théâtre Les Semeurs de Vent	27
Yoga respiration	27
Relais Paroissial	28
Rugby des Monts	29

30 INFOS INTERCOMMUNALES

Les transports en commun	30
France Services	31
Groupement des 4 Cantons	31
La Fabrik	31
Le SIMA Coise	32
Le Parc Eco Habitat	33
Le GELF	33
Association des Handicapés	34

34 HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le Cardinal Fesch	35
-------------------------	----

36 ÉTAT CIVIL

Naissances	36
Mariages	36
Décès	36

37 LES CLASSES

Classes en 6	37
Demi décades	37
Il y a 50 ans... en 1975	37
Les classes 2025	38

ENCART CENTRAL

- Infos Pratiques
- Tarifs des salles et des locations
- Calendrier des fêtes 2026
- Annuaire des Associations et des Entreprises

Editorial

En cette fin d'année 2025, le monde qui nous entoure traverse des temps troublés. Les conflits qui persistent en Europe et au Moyen-Orient, les tensions géopolitiques, les défis environnementaux, notre démocratie qui souffre et le poids croissant de la dette publique nourrissent chez beaucoup d'entre nous un sentiment d'incertitude. Les prix de l'énergie et des produits du quotidien continuent de peser sur les ménages, tandis que les équilibres économiques demeurent fragiles.

Dans ce contexte parfois préoccupant, notre commune reste un repère, un lieu de stabilité et de solidarité. Ici, chaque jour, nous continuons d'avancer, portés par le bon sens, la proximité et la confiance mutuelle.

Notre village poursuit sa transformation tout en préservant son esprit convivial et solidaire.

La **rue Croix-Michel** a retrouvé un nouveau visage, plus agréable et plus sûr, grâce à l'aménagement d'un espace paysagé et des espaces réservés aux piétons et cyclistes. Ce projet améliore le cadre de vie de chacun et favorise les déplacements en toute sécurité.

D'autres chantiers importants ont vu le jour cette année :

La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle Jean Moulin et la modernisation du chauffage affichent une démarche évidente vers la transition énergétique et la maîtrise de nos dépenses d'électricité.

Après le changement de toutes les ouvertures, de la chaudière et mise en place d'une isolation, cette année, il a été nécessaire de refaire la **toiture de l'école**. Tous ces travaux importants assurent ainsi de meilleures conditions d'accueil pour les enfants et le personnel éducatif.

Ces réalisations témoignent de notre volonté d'investir pour l'avenir, avec bon sens et dans le respect de notre environnement.

Je souhaite également évoquer un sujet qui préoccupe plusieurs d'entre vous : **l'accès à la fibre et l'entretien des lignes téléphoniques**.

De nombreux administrés nous ont contactés ces derniers mois, parfois excédés — et je les comprends — car ils ne sont toujours pas raccordés à la fibre, ou parce que leur ligne téléphonique fixe est en panne depuis trop longtemps.

Sachez que **je partage pleinement votre mécontentement**. À chaque signalement, nous transmettons les informations à l'opérateur ORANGE, insistons pour obtenir des interven-



tions rapides et multiplions les relances. Malheureusement, les retours obtenus restent trop souvent insuffisants ou tardifs.

La commune continuera de faire entendre sa voix pour que chacun bénéficie d'un service télécom fiable, digne de ce nom. Ce dossier demeure une priorité, et nous resterons mobilisés jusqu'à son règlement complet.

Je tiens à adresser **mes remerciements les plus sincères** à toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre notre commune : les enseignants et le personnel de l'école, les associations toujours actives, les agents municipaux dévoués, sans oublier les bénévoles, les habitants engagés dont les acteurs économiques et le monde agricole.

Je voudrais mettre un coup de projecteur sur **la commission fleurissement et espaces verts**, dont l'investissement constant en lien avec le Groupe d'Animation a permis tout au long de ce mandat d'embellir notre village. Décorations, aménagements, plantation, entretien... leur travail, souvent discret mais toujours remarquable, contribue largement à la qualité de vie que nous apprécions tous. Merci à chacun de ses membres pour leur créativité, leur énergie et leur passion.

Chères Aveizoises, chers Aveizois, votre participation, votre enthousiasme et votre attachement à notre village sont le moteur de notre action.

L'année 2026 s'annonce déjà pleine de perspectives, avec notamment les **élections municipales de mars prochain**. Certains élus ont décidé de ne pas se représenter avec la satisfaction du devoir accompli. Ce sera l'occasion pour une nouvelle équipe d'échanger, de débattre et de continuer ensemble à construire le futur de notre commune.

En cette période de fêtes, j'ai aussi une pensée toute particulière pour **les personnes seules, fragiles ou malades**. Que chacune et chacun d'entre vous trouve chaleur, réconfort et soutien auprès de ses proches, de ses voisins, ou simplement dans l'entraide et l'attention collective qui font la richesse de notre communauté.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année, remplie de joie, de convivialité et de beaux moments partagés.

Que 2026 vous comble de bonheur et vous maintienne en bonne santé.

Avec toute mon amitié,

Michel BONNIER, Maire d'Aveize



Vœux du Maire

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux du Maire à l'Espace Culture & Loisirs :

Dimanche 11 janvier 2026, à 10h30

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie et la remise d'un petit cadeau...

Nous vous attendons nombreux !

INFOS Mairie



MAIRIE D'AVEIZE

30 Rue de l'École - 69610 Aveize
Tél. 04 74 26 00 03 - mairie.aveize@cc-mdl.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi et Mardi : 8h-12h
- Jeudi : 14h-17h
- Samedi : 8h30-11h30

Un point sur la Communication pour vous tenir informés



LE SITE INTERNET : WWW.AVEIZE69.FR

L'objectif de ce support numérique est simple : mieux vous informer, faciliter vos démarches, et renforcer le lien entre vous et la municipalité. Il permet à la mairie de disposer d'un canal fiable, pérenne et accessible 24 h/24, pour :

- Publier les **actualités**, décisions, arrêtés et comptes rendus, afin que vous soyez informé(e) des actions de la municipalité et des événements à venir.
- Offrir un **agenda communal** regroupant les animations, réunions publiques, manifestations locales.
- Proposer un accès direct aux **démarches administratives** (urbanisme, inscriptions, autorisations, etc.).
- Rassembler les **infos pratiques** : contacts utiles, horaires, organisation des services municipaux, gestion des déchets, équipements, etc.
- Valoriser le **patrimoine, l'histoire et le tourisme local, les associations et les commerces** pour mieux faire connaître notre commune.
- Mettre à disposition un **annuaire des commerces, associations, entreprises locales** pour favoriser les synergies entre habitants.
- Renforcer la **transparence** en publiant les comptes rendus du conseil municipal, les marchés publics, les arrêtés municipaux.

Pensez à le visiter régulièrement, notamment la rubrique « Actualités » ou l'« Agenda » (qui est en page d'accueil).

Vos suggestions seront toujours bienvenues pour l'enrichir et l'améliorer, n'hésitez pas à nous en faire part sur l'adresse mairie.aveize@cc-mdl.fr. Votre feedback est essentiel pour nous.

AVEIZE DANS VOTRE POCHE AVEC L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Grâce à cette solution, vous avez accès aux informations locales en **temps réel**, de façon simple, rapide et sans démarche compliquée. Ce dispositif vient compléter le site internet et les bulletins papier, pour garantir à chacun l'accès aux informations utiles, où qu'il soit. Vous recevez une notification directement sur votre smartphone (désactivable).

Elle est gratuite pour les habitants, facile à utiliser et sans paramétrage compliqué. On peut "suivre" plusieurs communes (via favoris). Vous pouvez également avoir accès à PanneauPocket sur le site internet (accès direct, en haut de la page d'accueil). Un nombre croissant de personnes ont choisi de suivre les actualités de notre commune. Plus de 1500 smartphones ou tablettes possèdent désormais Aveize dans leurs favoris, ce qui montre l'intérêt de cet outil !

Le dernier panneau vous permet d'avoir un accès simplifié aux services et informations les plus utilisées.

LES PUBLICATIONS DISTRIBUÉES DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Le Petit Aveizois : parution 2 fois par an (Printemps et Automne).

Le bulletin municipal chaque fin d'année.

Tous ces documents sont accessibles sur le site internet (Mairie, publications) et à la Mairie.



NOUVEAUTÉ : SÉRIE VIDÉOS « UN P'TIT TOUR À AVEIZE »

La commune lance une série de vidéos intitulée « **Un p'tit tour à Aveize** », disponible sur le site internet de la mairie. L'objectif est simple : mettre en lumière les initiatives, associations, événements et projets qui font vivre notre village.

La première vidéo est consacrée au **lancement du badminton à Aveize**, une activité sportive ouverte à tous et déjà porteuse d'une belle dynamique. D'autres sujets viendront régulièrement enrichir cette série : la vie scolaire, les associations, les manifestations locales... autant d'occasions de découvrir la richesse et la vitalité de notre commune.

Vous portez un projet, vous organisez une activité ou vous souhaitez faire connaître votre association ? **N'hésitez pas à contacter la mairie** afin que votre initiative puisse, elle aussi, être présentée dans un prochain épisode.

Ensemble, continuons à faire rayonner Aveize !



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À AVEIZE

Vous avez choisi de vous installer à Aveize et nous vous souhaitons la bienvenue sur la Commune.

N'hésitez pas à vous présenter en Mairie pour prendre rendez-vous avec M. Michel Bonnier, Maire d'Aveize. Nous aurons également le plaisir de vous remettre les différentes documents utiles.

Coordonnées de la Mairie :

Tél. 04 74 26 00 03 - mairie.aveize@cc-mdl.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi et Mardi : 8h-12h
- Jeudi : 14h-17h
- Samedi : 8h30-11h30



VOUS VOYAGEZ À L'ÉTRANGER ? AYEZ LES BONS RÉFLEXES SUR diplomatie.gouv.fr

1. CONSULTEZ LES Conseils aux voyageurs

Toutes les recommandations pour préparer votre voyage, par pays et destination.
Suivez-nous sur Twitter/X @ConseilsVoyages.

AU SERVICE DE MILLIONS DE VOYAGEURS CHAQUE ANNÉE

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR fil d'Ariane

vos alertes voyage
•
Si la situation le justifie, vous recevrez des messages d'alerte et des consignes de sécurité durant votre voyage.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Un lieu dédié au ramassage des sapins sera installé vers le cimetière. Vous pourrez les déposer **au plus tard le 1^{er} février 2026**. Merci d'enlever au préalable toutes les décorations, pieds en bois ou métal. Les sapins avec neige artificielle ne seront pas acceptés.



ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**.

Si vous souhaitez voter et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le **6 février 2026 (mercredi 4 février 2026 par Internet)**.

L'inscription peut se faire en Mairie ou en ligne sur le site : <https://www.service-public.gouv.fr/>

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, **vous pouvez donner procuration à une personne de confiance**.

La démarche peut se faire en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>





Les commerçants d'Aveize

PILIERS DE LA VIE LOCALE

Aveize peut compter sur plusieurs commerces et services de proximité. Ils jouent un rôle essentiel pour la vitalité du village, tant sur le plan social qu'économique.

Ils contribuent à l'animation du village et favorisent les échanges. Avoir un commerce local, c'est éviter des déplacements pour des achats quotidiens (épicerie, coiffure, services...). Ils sont indispensables pour les personnes non véhiculées. Un village avec des commerces est souvent plus attractif pour les nouveaux habitants ou pour le tourisme de proximité. En choisissant de faire vos achats dans les commerces d'Aveize, vous contribuez au maintien d'un cadre de vie dynamique et convivial. ■

Les commerces et services implantés (hors activités agricoles ou fermes) :

BEAUTÉ SIX SENS

CLÉMENCE POYET, ESTHÉTIENNE
3 place de l'Église
→ Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 19h, le jeudi et samedi de 9h à 12h
Tél. 06 01 85 82 74 et Planity

Cette offre de produits et services sur la commune est complétée par des entreprises locales dans divers domaines.
Vous retrouverez la liste sur le site internet dans l'annuaire des entreprises.

CABINET D'OSTÉOPATHIE

MALORIE NESME ET AURORE LACHAZE
59 Grande Rue

→ Tél. 07 60 96 23 65 ou sur Doctolib



STUDIO 57

UNE JEUNE COIFFEUSE S'INSTALLE AU VILLAGE

Lisa Benoist a ouvert son salon de coiffure le 8 décembre, qui s'appelle « Studio 57 ». Cette jeune coiffeuse a passé son brevet de maîtrise en 2024 et est donc maître artisan coiffeur. Rencontre avec cette passionnée, heureuse de se lancer dans l'aventure, avec son propre salon :

Pourquoi « Studio 57 » ?

« Pour moi, studio 57, c'est bien plus qu'un simple nom, car cela représente pour moi un véritable lieu de création, un espace où la coiffure, le maquillage et la photo se rencontrent pour donner vie à de nouvelles idées. C'est un endroit artistique, où l'on ose, où l'on imagine, où l'on se révèle. Le mot studio, c'est aussi l'image d'un lieu chaleureux, convivial, cocooning, un espace où chaque personne peut se sentir bien accueillie et mise en valeur. Quant au 57, il fait naturellement référence à l'adresse du salon, au 57, grande rue, un chiffre qui ancre mon projet dans un lieu bien réel, celui où tout va commencer. Studio 57, c'est donc l'alliance parfaite entre créativité et proximité, entre style et bien-être. C'est le début d'une nouvelle aventure et j'ai hâte de la partager avec les clients. »

Pratique : ouverture du salon lundi, mardi (1 semaine le lundi et 1 semaine le mardi) puis mercredi, jeudi, vendredi et samedi, soit une large amplitude. Pour les prises de rendez-vous, appeler au 06 33 74 03 84 ou aller sur Planity.

Il ne reste plus qu'à pousser la porte du salon et se laisser chouchouter !

LISA BENOIST, 57 Grande Rue

→ Ouvert Lundi/mardi (une semaine sur deux)
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi
Tél. 06 33 74 03 84 et Planity

ÉPICERIE VIVAL

COMMERCE D'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

4 place de l'Église

→ Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 07h30 à 13h / 16h00 à 19h
Mercredi et samedi de 07h30 à 13h
Dimanche 07h30 - 12h30
Tél. 04 74 26 05 95

ETABLISSEMENTS BERNARD

VENTE DE PRODUITS ÉLEVAGE, JARDIN, BRICOLAGE, VÊTEMENTS, ETC.
235 rue de la Croix Michel

→ Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h / 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
Tél. 04 74 26 00 04

RIVOLLIER

RESTAURANT-TRAITEUR

3 place de l'Église
→ Ouvert le midi du mercredi au dimanche et le samedi soir
Tél. 04 74 26 01 08

Arrêtés MUNICIPAUX



EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ CONCERNANT LA Circulation des chiens et interdisant les déjections canines

SUR LE DOMAINES PUBLIC COMMUNAL

ARTICLE 1: sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, les chiens et autres animaux devront être impérativement tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur la voie publique, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler. Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation », et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

ARTICLE 2: les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : square pour enfants, monuments aux Morts, cour de l'école. Par ailleurs, dans certains lieux particulièrement fréquentés ou comportant la présence d'enfants (autour et dans les écoles, la Maison d'Assistantes Maternelles, la garderie et les bâtiments publics), la circulation des chiens « dangereux », furent-ils muselés et tenus en laisse est désormais interdite pendant les heures d'ouverture de ces bâtiments. Cette indication ne s'applique pas aux chiens accompagnant les non-voyants.

ARTICLE 3: même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des bâtiments publics.

ARTICLE 4: les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et jardins publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les espaces verts des résidences « Les Primevères » et « Jardins de la Cure » ; le pré de la Grande Font et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

ARTICLE 5: il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 6: en cas de non-respect des interdictions édictées aux articles ci-dessus, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.



EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ Dénéigement

ARTICLE 1: Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons et sur les trottoirs.

ARTICLE 2: en temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

EXTRATS DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 9 août 2024

Brûlage à l'air libre des végétaux

ARTICLE 1: Champ d'application.

Le présent arrêté vise à réglementer dans le Rhône l'ensemble des activités de brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur de résidus de végétaux et des végétaux coupés ou sur pied.

Ils ne s'appliquent pas aux brûlages dirigés des végétaux sur pied, allumés par les pompiers ou les forestiers, décidés en application du code forestier pour la protection de la forêt contre les incendies. Il ne couvre pas non plus les feux réalisés dans le cadre d'événements festifs ni les dispositifs de lutte contre le gel.

ARTICLE 2 : Dispositions applicables.

2.1 : Le brûlage à l'air libre des résidus de végétaux et végétaux coupés ou sur pied, y compris avec incinérateurs, est interdit.

2.2 : Des dérogations peuvent être accordées par la préfecte du Rhône, selon les conditions du décret 2020-1573 en date du 11 décembre SUS-VISÉ.

Toute demande de dérogation se fait au moyen d'un formulaire ou en reportant sur papier libre les informations qu'il contient. Elle est adressée par le producteur ou le détenteur des résidus de végétaux ou végétaux coupés ou sur pied à éliminer à la direction départementale des territoires du Rhône. Les prescriptions à respecter lors des opérations de brûlage sont mentionnées sur le site de la Préfecture.

La demande devra être déposée au moins 3 semaines avant la date du brûlage. En l'absence de rejet dans un délai de 21 jours, cette dérogation est réputée accordée sans préjudice des dispositions prises localement par les maires.

En vertu de l'article 10 du décret n° 2020-1573 du 11 décembre 2020, la durée de validité des dérogations ne peut excéder un an et est renouvelable sur demande d'autorisation préalable.



EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ Élagage ou abattage d'arbres

n° 83/2023 du 2 novembre 2023

ARTICLE 1: Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que le développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

ARTICLE 2: Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

ARTICLE 3: Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

ARTICLE 7: Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS, présidé par le Maire et composé d'élus et de représentants de la commune d'associations à caractère social ou humanitaire, a été dissous au 31 décembre 2025. En effet, la mise en place du compte financier unique oblige la télétransmission des actes et des documents budgétaires. Cela avait un impact financier relativement important sur le budget du CCAS pour la mise en place de cette télétransmission électronique. Le CCAS, dissous au 31 décembre 2025, ce sera le conseil municipal qui exercera directement cette compétence et le budget du CCAS sera transféré dans celui du budget principal de la commune. Une commission sociale sera constituée, qui exercera les mêmes missions.

Pour bénéficier du Transport Social des Monts du Lyonnais mis en place par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCML), il faut remplir certaines conditions et pour cela vous pouvez vous renseigner au secrétariat de mairie.

En fin d'année, la commission a organisé une collecte des Restos du Coeur pour le secteur de Saint Symphorien sur Coise. Puis, le membres du CCAS apportent un peu de réconfort aux personnes âgées en fin d'année en leur proposant de choisir entre un repas au restaurant Rivollier ou un colis.

Important : Pour une aide, un renseignement d'ordre personnel ou familial, n'hésitez pas à contacter M. le Maire ou Céline la secrétaire, ils vous renseigneront avec compétence et discrétion.



Finances

+ d'infos...

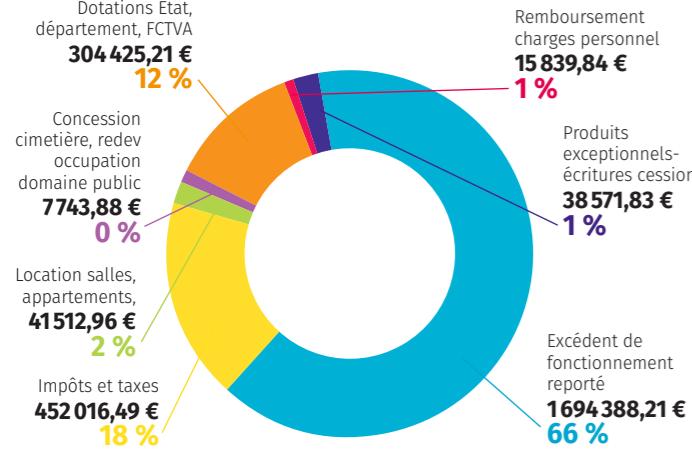
Vous voulez des explications sur la gestion des finances de la commune ?

N'hésitez pas à me contacter : Michel BONNIER,
Maire et responsable de la commission.

BUDGET COMMUNAL COMPTE ADMINISTRATIF 2024

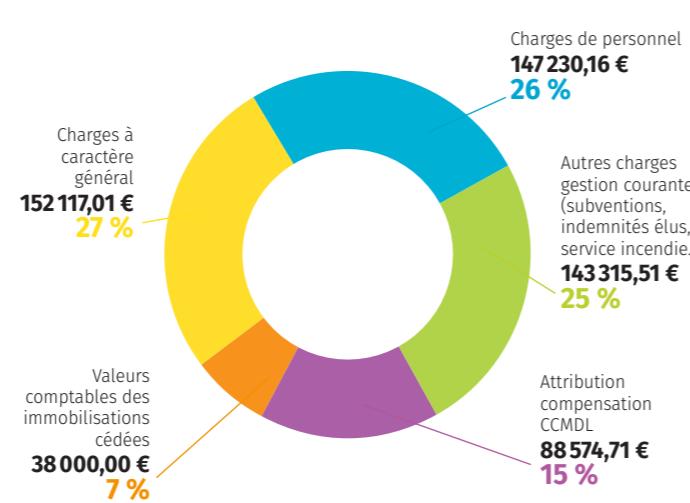
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total : 2 554 498,42 €



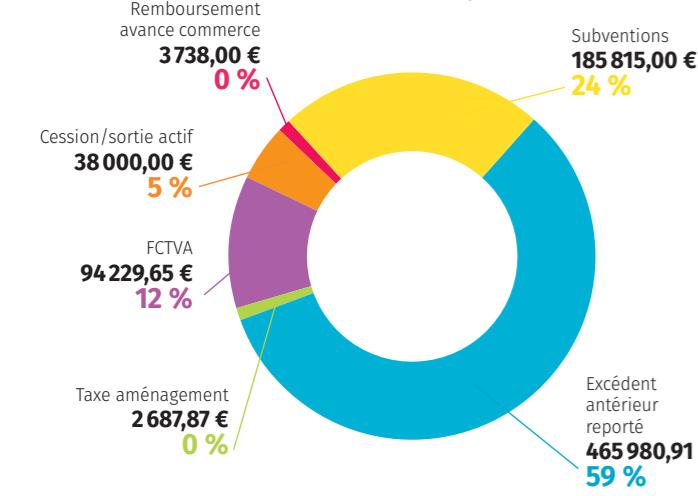
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 569 237,39 €



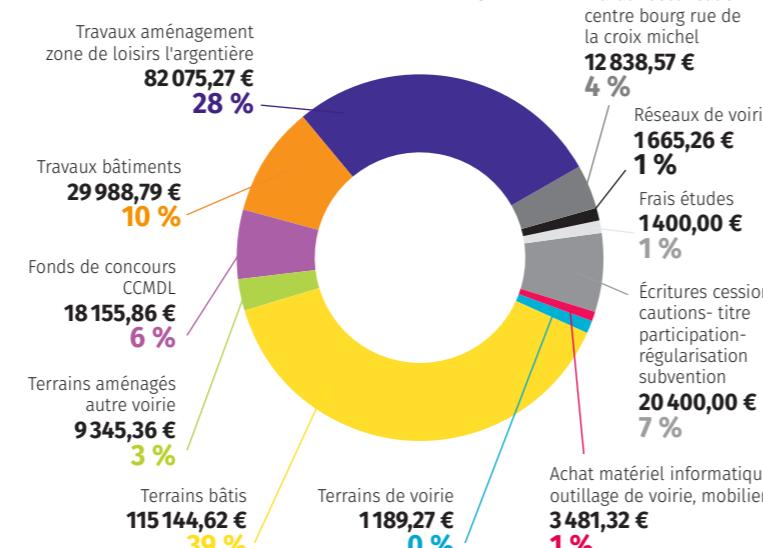
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total : 790 451,43 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 295 684,32 €



TAXE D'HABITATION *	2022	2023	2024	2025
Commune AVEIZE	13.49%	13.76%	14.04%	14.04%
Syndicats (1)	2.33%	4.01%	3.38%	3.81%
Communauté de Communes	8.18%	9.00%	9.00%	9.45%
Taxe GEMAPI (2)	0.825%	0.596%	0.722%	0.786%
Totaux	24.825%	27.366%	27.142%	28.086%

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	2022	2023	2024	2025
Commune AVEIZE	24.64%	25.13%	25.63%	25.63%
Syndicats (1)	8.38%	7.33%	6.17%	6.95%
Communauté de Communes	4.01%	4.01%	4.01%	4.21%
Taxe GEMAPI (2)	1.06%	1.21%	1.28%	1.49%
Totaux	38.09%	37.68%	37.09%	38.28%

TAXE FONCIÈRE BÂTI	2022	2023	2024	2025
Commune AVEIZE	26.08%	26.60%	27.13%	27.13%
Syndicats (1)	4.97%	4.36%	3.73%	4.27%
Département	0%	0%	0%	0%
Communauté de Communes	1.59%	1.75%	1.93%	2.03%
Taxe GEMAPI (2)	0.467%	0.535%	0.581%	0.606%
Totaux	33.107%	33.245%	33.371%	34.036%

* Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, et voté en 2025 ne concerne plus que les résidences secondaires, les logements meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

(1) Les taux des syndicats sont maîtrisés par la commune puisqu'ils dépendent en grande partie des travaux que la commune commande au SYDER (Syndicat départemental d'Énergies du Rhône) et des dépenses liées à l'éclairage public.

(2) Taxe Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations votée par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais



COMMISSION Voirie



Les travaux réalisés par la Communauté de Communes

Celle-ci ayant la compétence voirie, c'est elle qui consacre une enveloppe pour chaque commune, en fonction de la longueur des chemins de chaque municipalité, soit plus d'un million d'euros chaque année. C'est une grosse dépense, aussi, il est important de bien prendre soin de nos chemins et de les entretenir régulièrement, sans attendre qu'ils soient trop abîmés.

Cette année, nous avons réalisé trois chantiers : Aux Esparcieux, vers la ferme Goutagny, à la rue des étangs, devant les villas et une reprise au lotissement de la Prairie pour faciliter l'accès à une habitation.

Rue Croix Michel

Le gros chantier de voirie a été la réhabilitation de la rue de la Croix Michel. Celle-ci avait besoin d'être reprofilée, avec une mise en sécurité des cyclistes et des piétons. Il est un aménagement qui a été plébiscité, c'est le passage piéton qui a été installé au-dessous de la haie de frênes, grâce à l'amabilité de la famille Couturier. Les piétons peuvent ainsi se promener en toute tranquillité, avec, en bonus, un beau panorama. Ici et là, des massifs fleuris et arborés viendront donner de la couleur à cet axe, réalisés par l'entreprise pelaude

« la clé des champs ». Pour faire une continuité avec la place du village, on retrouve un mariage harmonieux entre pavés de granit, béton désactivé et enrobé. Après les travaux préparatoires réalisés par l'entreprise Lacassagne de Chazelles sur Lyon, c'est Eiffage qui a installé les trottoirs et bordures et posé les revêtements. Un beau chantier qui met en valeur ce quartier du village. Le coût de ce chantier est de 272 000 € HT, pour lequel nous avons reçu une subvention départementale de 70 000 €.

Déneigement

La neige se fait de plus en plus rare, mais les quelques occasions sont parfois problématiques sur les chemins de campagne. Nous remercions les agriculteurs qui interviennent près de chez eux et ainsi, par la même occasion, facilitent la circulation des riverains. Ceux-ci sont donc indemnisés par la commune, notamment pour payer les frais de carburant.

Projets

Il est un projet qui, maintenant, va devenir indispensable pour finir l'aménagement du village, c'est la grande rue. Celle-ci est triste, étroite, avec de



nombreux véhicules en stationnement, avec des trottoirs souvent empruntés par les roues des camions ou des engins agricoles, et ne met pas en valeur l'entrée du village. Ce sera un gros travail pour la prochaine équipe municipale, afin que notre village soit plus accueillant. Encore un beau challenge à relever, mais c'est ce qui fait le carburant de la vie municipale ! ■

COMMISSION Urbanisme

La révision du Plan local d'Urbanisme de la commune d'Aveize a été approuvée le 10 décembre 2020 et est devenue exécutoire au 18 janvier 2021. La modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Aveize a été approuvée le 30 mars 2023 et est devenue exécutoire le 26 mai 2023.

Vous pouvez avoir accès au PLU sur le Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr> ou sur le site internet de la Commune d'Aveize avec le lien pour le Géoportail de l'Urbanisme ou en consultation auprès du secrétariat pendant les heures d'ouvertures.

Selon la nature des travaux, différentes autorisations sont obligatoires : déclaration préalable (DP), permis de construire (PC), d'aménager ou de démolir. Certains travaux peuvent être dispensés de formalités mais ne sont pas exempts du respect du code de l'urbanisme et des règles d'urbanisme indiquées dans le Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Aveize.

Pour tous projets et avant de commencer des travaux, adressez-vous à la Mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier. N'oubliez pas que tous les travaux portant sur l'aspect extérieur de la propriété ou sur la surface de plancher sont soumis à autorisation. Des nuanciers sont à votre disposition pour les couleurs de menuiseries, d'enduits, de tuiles... autorisés au PLU.

Lorsque les travaux sont finis, vous devez déposer votre déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) et une vérification de la conformité des travaux doit être faite par la Mairie.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES EN 2025

Abri de jardin, véranda, préau, pergola, auvent, abri bois, abri piscine	3
Modification et création ouvertures, vélux, extension, changement des fenêtres, remplacement des menuiseries, ravalement des façades , enduits murs	11
Installation carpports et panneaux photovoltaïques, réfection toiture	14
Clôture	2
Division pour construire	1

Déclarations préalables refusées en 2025 : 2

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2025

Modification à un permis de construire en cours de validité pour modification des teintes d'enduits	1
Extension d'un bâtiment agricole – construction d'un tunnel agricole	2

Permis de construire refusés en 2025 : 2

Permis de construire tacite en 2025 : 1

Permis de construire en cours d'instruction : 1

Monts du Lyonnais Communauté de communes

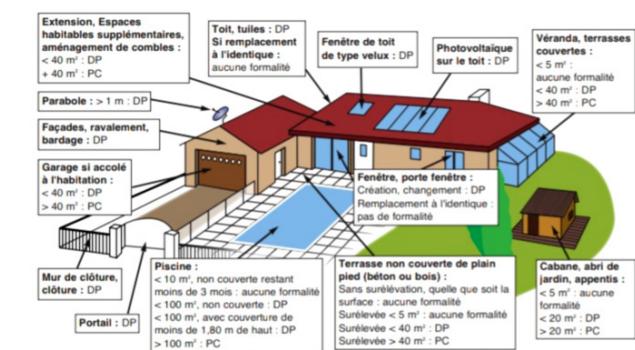
Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Guide utilisateur

Le téléservice "réseaux-et-canalisations" est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole..., le téléservice reseaux-et-canalisations.gouv.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux. ■

Pour en savoir plus : www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr - vous pouvez appeler au 03 44 55 66 90 pour tout renseignement



COMMISSION Fleurissement et espaces verts

Cette année, la commission espaces verts pour donner un peu de poésie lors des remerciements a décidé de faire le bilan de cette année en vers pour le soutien de tous dans les aménagements.

Merci à la Mairie

Votre confiance est un trésor
Qui nous donne la force d'agir
Pour faire de notre village, un décor
Où la beauté peut s'épanouir
Merci à Michel et aux Elus

Par ces vers, nous voulons vous dire merci
Maire et vous, Elus, pour votre confiance
Ce soutien qui nous est si précieux ici
Guide nos efforts, avec bienveillance
Merci à Michel et aux Elus

Le village s'illumine de couleurs vives,
Grâce à l'élan que votre appui ravive
Des massifs en beauté, des rues plus douces
Ce sont le fruit de vos intentions douces
Merci à Michel et aux Elus



Merci aux agents communaux

Des parterres en fêtes, des massifs joyeux
Des pétales offertes sous l'éclat de nos yeux
Chaque feuille taillée, chaque fleur plantée
Rend notre village plus beau, plus vivant, plus aéré
Merci à Julien et Grégory

Pour ces poumons de verdure, ce travail sans pareil
Qui chaque jour nous offrent un nouveau soleil
Nous disons merci, Agents de l'ombre et de la lumière
Pour la beauté que vous semez sur notre terre
Merci à Julien et Grégory

De tout coeur, merci à vous
Merci beaucoup
Grâce à vous, notre village
A un si joli visage
Merci à Julien et Grégory



Merci aux bénévoles

A nos bénévoles, mains généreuses
Vous oeuvrez pour nos rues lumineuses
Chaque bricolage façonné
Rend notre commune plus belle, plus aimée
Merci aux bénévoles

Merci pour ces gestes, ces heures données
Pour toutes ces couleurs et ces parfums que vous semez
Votre travail est oeuvre d'art
Qui illumine nos coeurs et nos regards
Merci aux bénévoles

Chaque marteau manié avec cœur
Chaque pinceau déposant sa couleur
Vous, bénévoles, offrez vos heures
Pour un lieu qui respire le bonheur
Merci aux bénévoles



COMMISSION Bâtiments

Une année riche en travaux dans nos bâtiments communaux

À l'institut de beauté

« Beauté Six Sens », c'est le nom de l'institut de beauté qui a ouvert en février. Les travaux se sont déroulés de belle manière, avec 4 entreprises qui sont intervenues. Clémence Poyet a financé les travaux du plâtrier peintre, tandis que la mairie a fait intervenir 3 entreprises locales pour la climatisation réversible, la plomberie et l'électricité. Ainsi, les frais ont été partagés.

Salon de coiffure

Lisa Benoist a repris le salon de coiffure et des travaux étaient nécessaires pour qu'elle ait un local agréable, pratique et à son goût. Si elle s'est chargée des travaux de rafraîchissement, nous lui avons installé, comme à l'institut de beauté, une climatisation réversible, pour le confort des clients.

Travaux salle Jean Moulin

La chaudière, qui avait plus de 30 ans, a été remplacée par une machine plus puissante, toujours alimentée par le gaz. Un nouveau chauffe-eau a été mis en place, le tout réalisé par l'entreprise Faure Thomas et Pascal.

Des panneaux photovoltaïques recouvrent maintenant la salle. Raccordés en fin d'année au réseau, ils produiront environ 60 000 kW/H par an, du courant qui sera entièrement revendu, la consommation étant trop faible pour faire de l'autoconsommation et revendre le surplus, qui n'est pas très rémunératrice. Cette installation a été réalisée par l'entreprise Climcoconfort de Saint Martin en Haut.

Enfin, Patrick Grégoire a remplacé les anciens éclairages de la salle par des projecteurs à leds, avec un résultat bluffant quant à la qualité de l'éclairage.

Pour ces trois actions, la mairie a reçu une aide de 30 000 € du département.



Travaux d'entretien au lavoir

Le lavoir fait partie du patrimoine du village. Abîmées par les intempéries, les planches de rive ont été changées par l'entreprise Forissier-Villard qui les a remplacées par des bandes en PVC, afin de supprimer l'entretien. Une poutre, qui donnait des signes de fatigue, a elle aussi été consolidée.

Salle des loisirs

Le groupe extérieur de la chambre froide de la salle des loisirs a été changé. L'ancien se trouvait sous l'escalier et chauffait lors des pics de chaleur et de plus, le gaz pour le faire fonctionner est maintenant interdit. Il est important que la chambre froide fonctionne correctement, lors des locations, afin que la chaîne du froid ne s'interrompe pas. C'est l'entreprise Climcoconfort de Saint Martin en Haut qui a réalisé ce chantier.

Toiture de l'école

Enfin, l'entreprise MFC Concept a changé la couverture de l'école. Celle-ci est à 4 pans, et seules les tuiles de celui en face du village ont été remplacées. Il restait donc à faire les 3 autres faces, changer les bandes de rives, qui seront là aussi en PVC blanc et mettre des chéneaux neufs en zinc. L'école, qui fête ses 120 ans, sera maintenant toute neuve, puisqu'elle a une nouvelle chaudière, les huisseries ont été changées, des volets roulants installés, et une isolation performante mise en place dans les combles. C'est reparti pour 120 ans !



Aménagement et constructions

Les Jardins de la Côte

Le programme immobilier avance et les travaux de maçonnerie sont terminés. On peut donc se rendre compte de l'allure définitive du bâtiment et de son élégance, avec de vastes terrasses qui sont autant de pièces supplémentaires pour profiter du panorama. Il comprend la MAM, 11 logements et 2 maisons individuelles. Six logements seront réservés à la location, une belle proposition qui pourrait tout à fait convenir à des retraités ou de jeunes couples qui seront assurés de trouver des appartements confortables, avec de belles prestations. Pour ceux-ci, se renseigner en mairie. À ce jour, il reste à la vente un appartement et une maison individuelle. At Synergies, le promoteur, vous donnera les renseignements nécessaires pour ces acquisitions au 04 78 4 31 92.

Le restaurant

La commission bâtiments travaille sur ce beau projet qui entre maintenant dans le concret. Un architecte du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement) a donc été mandaté pour nous accompagner et établir un cahier des charges, qui sera la base pour la consultation de cabinets d'architectes. Nous avons sollicité plusieurs subventions, sans lesquelles le projet n'aurait pas pu se réaliser. Nous avons à ce jour des aides de l'état, de la région et du département. Même si celles-ci sont inférieures à nos demandes, la commission a décidé de lancer le programme et l'a présenté au conseil municipal le jeudi 9 octobre afin que celui-ci puisse donner son avis et délibérer. À l'unanimité, les conseillers ont donné leur accord pour ce projet, qui sera une belle carte de visite pour le village et pour les Monts du Lyonnais. C'est un gros challenge, ambitieux, qui peut se réaliser grâce à une gestion financière saine de notre commune et ne met donc pas en péril les futurs aménagements du village, comme la requalification de la grande rue, dernier chantier pour donner une belle image de notre village. ■

COMMISSION Aménagement

AMÉNAGEMENT

Sur la D34, en venant de Grézieu-le-Marché, en arrivant au village, le visiteur est accueilli par une belle fresque peinte sur le transformateur. Puis, tout près de celui-ci, une prairie fleurie, toute de rose vêtue, est une autre belle carte de visite. Une autre invitation à flâner, c'est le plan d'eau, avec un bel espace de détente, avec son petit verger et de beaux arbres qui distillent une belle fraîcheur les jours de canicule. Un paradis, peut-être, ou du moins un havre de paix.



Médiathèque

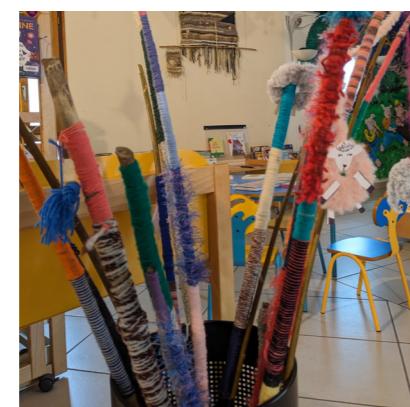


La médiathèque d'Aveize, c'est pour l'année 2025 environ 11000 prêts de documents, 350 personnes qui empruntent régulièrement des documents, 500 visites mensuelles. Mais la médiathèque, c'est aussi un lieu avec de multiples animations, un lieu de rencontre et d'échanges pour tous les âges !

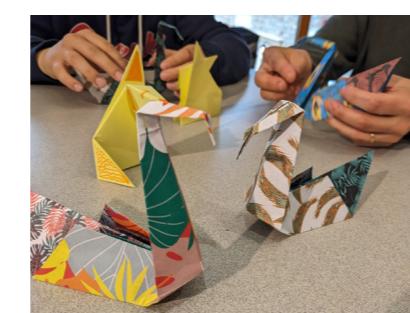
RETOUR EN IMAGE SUR QUELQUES TEMPS FORT DE 2025 :

Des Expositions :

- les arbres Trognes en janvier dans le cadre de la nuit de la lecture ;
- des œuvres en laine en partenariat avec Festilaine en mars ;
- des animaux dans le cadre de « partir en livre » en été avec une belle piscine à doudous !
- des haïkus avec une exposition interactive « Ginko » en automne.



Des ateliers : laines, origamis, dessins, bricolages d'automne



Des histoires à écouter, avec des heures du conte animées notamment par les « conteuses des Monts », formées en 2024 grâce à une formation du réseau Commonly.



Des spectacles :

→ du théâtre d'impro avec la compagnie Lily, spectacle soutenu par la médiathèque départementale du Rhône,

→ « du bon mielou pour l'hiver » par la compagnie Joli Rêve dans le cadre de festilaine.



Des animations hors les murs : temps du conte au Centre Médical de l'Argentière, lecture à la ferme de Pâquerette par Laurent Dhume.



Et toujours l'accueil régulier des bébés lecteurs et des élèves de l'école des 4 horizons !



Médiathèque (suite)



« Cezur », un service gratuit du département du Rhône pour toute personne inscrite dans une bibliothèque : des jeux, des films de Cinéma ou documentaires, de la musique, de l'autoformation (langues, soutien scolaire, sports, loisirs créatifs...), de la presse en ligne : n'hésitez pas à vous créer un compte sur le site mediatheque.rhone.fr ■

Cezur
Ma médiathèque 100% numérique

Suivez l'actualité de la médiathèque sur son blog : <http://mediathequeaveize.blogspot.fr/>
Ou suivez-nous sur notre page facebook !

Médiathèque Aveize

DES QUESTIONS ? DES REMARQUES ?
DES SUGGESTIONS À NOUS FAIRE ?
ENVIE D'INTEGRER L'EQUIPE ?

N'hésitez pas à rencontrer l'équipe sur place ou à nous contacter ! Véronique, salariée et les bénévoles sont là pour vous répondre : Alexandra, Alice, Anne-Laure, Chantal, Christine, Denise, Evelyne, Hervé, Jacqueline, Mado, Patrick, Véronique, Sylvia, Xavier.

Horaires d'ouverture : Mercredi 15h-18h / Jeudi 13h30-14h30 / Vendredi 16h-18h / Samedi et dimanche 10h-12h.

Contact : 04 74 26 00 88
ou bibliotheque.aveize@cc-mdl.fr

Entrée libre et gratuite. Inscription gratuite.



Depuis janvier, le Réseau Com'Monly a réalisé plus de 173 000 prêts et 24 500 réservations. Avec un peu plus de 115 000 documents réservables en ligne (livres, revues, CD, DVD, etc.), c'est environ 1 tonne de documents qui est transportée chaque semaine pour satisfaire les réservations des quelques 8 000 abonnés.



Introduction au spectacle à ciel ouvert par Michel Souget, Vice-Président et Ambroisine Dorange, Coordinatrice Com'Monly. Samedi 24 mai 2025 St-Laurent-de-Chamousset

Le fonctionnement du réseau repose sur 400 bénévoles, 13 salariées réparties sur 20 bibliothèques sur les 30 et 1 coordinatrice. Un fonds de 250 outils d'animation, enrichi chaque année, permet une très grande diversité d'offres en bibliothèque. Les équipes ont d'ailleurs perfectionné leurs compétences dans l'art du « kamishibai » et la « lecture à voix haute » au cours de l'année. En parallèle, un nettoyage profond du SIGB a été entamé pour améliorer la qualité du catalogue, et se poursuivra sur 2026 et 2027.

Les temps forts 2025 reposent sur l'accueil exceptionnel de la lauréate suédoise-samie, Ann-Hélène LAESTADIUS (roman *Stöld*) en janvier à Duerne et Saint Martin-en-Haut pour des rencontres conférences-dédicaces et remise du trophée. Le public était également au rendez-vous lors de la grande fête de clôture du Prix littéraire jeunesse des P'tits D'Monts du 24 mai à Saint Laurent-de-Chamousset. Cette 5ème édition a réuni environ 3 000 votants et 42 écoles partenaires ! Remerciements et témoignages des 3 auteurs lauréats



disponibles sur le site internet du réseau (commonly.bibenligne.fr).

Lancée depuis juillet, la 5ème édition du Prix littéraire adulte des Grands D'Monts embarque les lecteurs sur les îles océaniennes. 5 livres à découvrir dans les bibliothèques du réseau avec des actions partenaires (Festival cinéma océanien avec le Paradiso et des visites avec le musée de l'Océanie de La Neylière à Pomeys). Grande fête de clôture et annonce du lauréat en février 2026 !

2026 annonce un projet d'envergure avec la résidence de l'autrice-illustratrice jeunesse Lucie Albon de renommée internationale. Ce grand projet culturel de territoire est né des différentes rencontres du Comité Consultatif Culture impulsé par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Il a pour ambition la coopération d'acteurs culturels locaux d'horizons divers et la médiation auprès de publics multiples sur fond d'écologie. ■

COMMISSION Gestion des Déchets

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Désormais, les sacs noirs et les recyclages doivent être déposés dans un point d'apport volontaire.

5 points d'apport volontaire ont été installés sur la Commune :

- Parking du Centre Médical de l'Argentière
- Local technique
- Croix Michel
- Rampeaux
- Station d'épuration



Tous ces points d'apport volontaire sont équipés de containers à verre, tri et ordures ménagères. ■

REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

Enfants étudiants et autres changements de situation

Nouveauté : Depuis 2025, les ENFANTS ÉTUDIANTS disposant de leur propre logement (hors internat) ne sont plus pris en compte dans le calcul de la Redevance Ordures Ménagères.

Déclarez tout changement, y compris les enfants étudiants locataires, avant le **31 mars 2026**, via le Portail déchets :

<https://portail-dechets.cc-mdl.fr>

La fourniture de justificatifs sera obligatoire pour permettre l'instruction de ces demandes par la CCMDL.

Pour ces mises à jour ou pour toute autre demande, le service Gestion des déchets reste à votre disposition : redevance-dechets@cc-mdl.fr

Tél. 07 60 45 32 18 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h ■



COMPOST COLLECTIF D'AVEIZE

Un grand merci à tous les usagers qui se sont approprié le site de compostage d'Aveize.

Grâce à votre engagement et à vos bons gestes, nous avons obtenu un compost de qualité, comme l'ont souligné Yves BESACIER et Maud CHOLLET. Malgré les gros morceaux encore indigestes pour nos vers de terre, le résultat est là et témoigne de vos efforts collectifs.

Félicitations à chacun pour cette réussite commune ! Continuons ensemble à améliorer nos pratiques pour un compost encore plus riche.

La Municipalité tient à remercier Géraldine RENARD, référente sur la Commune, pour son implication. ■

Contacts et horaires d'ouverture

Déchèterie de Saint-Martin-en-Haut

150 chemin de la Renaudière
69770 Saint-Martin-en-Haut

Ouverture le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

En cas de vigilance Canicule orange ou rouge, de 7h à 13h

La déchèterie est fermée le mardi, dimanche et jours fériés

04 74 26 28 88

gestion-dechets@cc-mdl.fr

Déchèterie de Montrottier

Les Auberges
69770 Montrottier

Ouverture le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

En cas de vigilance Canicule orange ou rouge, de 7h à 13h

La déchèterie est fermée le mardi, dimanche et jours fériés

04 74 26 28 88

gestion-dechets@cc-mdl.fr

Service gestion des déchets

Maison de l'Intercommunalité
90 place du Marché
69500 Saint-Symphorien-sur-Coise

gestion-dechets@cc-mdl.fr

LA MAISON DES Petits Lutins

La Maison des Petits Lutins est un lieu d'accueil pour jeunes enfants de 3 mois jusqu'à leur rentrée à l'école avec 2 assistantes maternelles Cathy et Anne.

Dans notre maison, il retentit gazouillis, rires, cris, chants... c'est un endroit au format cocon familial où les enfants y trouvent leur place, nous les accompagnons avec bienveillance sur chaque moment important de leur vie qui commence.

Cette année, 2 petits Lutins ont rejoint la petite troupe et en septembre l'un d'entre eux a quitté la maison pour prendre le chemin de l'école. Le groupe d'enfants actuel est ravi de partager avec eux la maison, les jeux, les bras de Cathy et de Anne.

Notre journée à la MAM se passe souvent dans la bonne humeur, on chante, on joue avant que tous les enfants soient arrivés. Puis, nous partons en balade



dans le village, petite activité bricolage font la joie des plus grands. Pour les plus petits la journée est rythmée selon les siestes. Nous allons 2 fois dans la

semaine aux temps collectifs. Le projet 2026 avance aussi bien du côté de la construction que du côté administratif. Nous espérons un déménagement courant deuxième trimestre 2026.

Patricia Gouttenoire, assistante maternelle sur Aveize, nous rejoindra, accompagnée de ses petits Lutins. Cela permettra d'accueillir dans un premier temps jusqu'à 12 enfants, sachant que les nouveaux locaux permettront d'accueillir 16 enfants encadrés par 4 assistantes maternelles.

Cette dernière se dit ravie et impatiente d'intégrer la structure avec Anne et Cathy. ■

maisondespetitslutins@gmail.com



RELAIS Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est au service des parents employeurs et des assistantes maternelles. Il rayonne sur les 10 communes de part ses actions et son itinérance : information sur les différents modes de garde, soutien aux parents dans leur fonction d'employeurs, accompagnement professionnel pour les assistantes maternelles...

Le relais s'est lancé dans un « projet phare » pour 3 années consécutives au travers d'actions de prévention et de sensibilisation sur les violences subies par les enfants, auprès des professionnels de la petite enfance, des parents et des enfants :

- ➔ En 2024, 2 soirées organisées à destination des professionnelles (avec l'association l'enfant bleu et le service de la protection de l'enfance du département)
- ➔ En 2025, un spectacle « le secret » a été proposé aux enfants de 3 à 10 ans, accompagnés de leurs parents, avec la compagnie du Silène.
- ➔ Et enfin, en 2026, une formation sera proposée aux assistantes maternelles : maltraitance et enfance en danger.

Ensemble nous pouvons lutter contre les violences faites aux enfants.

N'hésitez pas à contacter les animatrices pour toutes questions sur le fonctionnement du relais ou pour tout soutien dans vos fonctions de particuliers employeurs ou d'assistante maternelle. ■

Relais Petite Enfance
3 ter rue Vaganay
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
Tél. 04 78 48 56 10
320 rue André Loste
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 19 05 31
rpeaunomdelenfant@gmail.com

L'ÉCOLE DES 4 Horizons

Cette année, notre école a vibré au rythme de la créativité et de la découverte, autour d'un thème fédérateur « L'art sous toutes ses formes ». Tout au long de l'année scolaire, petits et grands ont exploré la diversité des expressions artistiques à travers des projets riches, variés et souvent collectifs.

Dès la rentrée, l'envie de créer et de s'ouvrir aux autres a guidé les activités. Les élèves ont participé à Nettoyons la nature, une action citoyenne et écologique qui a permis de lier respect de l'environnement et sens du collectif.

Les décloisonnements réguliers ont favorisé les échanges entre classes, autour de projets communs mêlant arts visuels, expression orale et travail coopératif.

L'année a été également rythmée par de nombreuses interventions artistiques : cirque, théâtre, anglais, et même les ateliers à la médiathèque qui ont nourri la curiosité et la confiance en soi des élèves.

A Noël, un spectacle de magie est venu émerveiller petits et grands, plongeant l'école dans une ambiance festive et féérique.

Toutes les activités ne peuvent pas être citées, mais cette année, riche en émotions et en découvertes aura permis à

chacun d'exprimer sa sensibilité, d'oser, de créer et de partager.

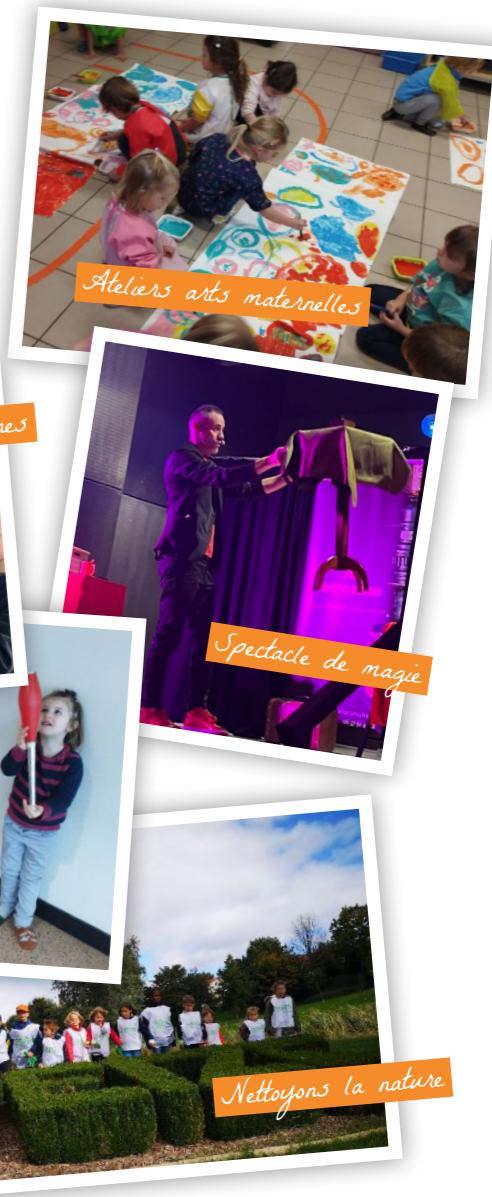
N'oubliez pas de suivre les aventures des élèves de l'école sur le site : www.ecoledes4horizons.fr

Un grand bravo à tous les élèves, enseignants, intervenants, OGEC, APEL, parents et partenaires qui ont contribué à faire de cette année, sous le signe de l'art, une réussite collective !

Je reste à l'écoute et disponible pour vous accueillir, échanger et faire découvrir les lieux à tous ceux qui souhaiteraient rejoindre notre école. ■

Site Web : www.ecoledes4horizons.fr

Contact : Virginie GALIERE
au 04 74 26 00 10 ou 06 65 19 39 44
direction@ecoledes4horizons.fr



OGEC et APEL

Main dans la main pour faire vivre notre belle école



C'est ensemble, bras dessus, bras dessous, que nos deux associations l'Apel et l'Ogec souhaitent aujourd'hui s'adresser à vous. **Deux noms, deux missions... mais une seule et même direction : celle de notre école, de ses élèves et de leur épanouissement.**

→ Deux associations, un même souffle

L'Apel et l'Ogec... cela ne vous dit peut-être rien ? Alors, laissez-nous vous raconter !

Au cœur de la vie scolaire, ces deux associations avancent bras dessus, bras dessous, portées par un même élan de solidarité, de bonne humeur et d'engagement. Ce sont des parents motivés, dynamiques et généreux, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le bien-être des enfants et la vitalité de notre établissement.

L'une se concentre davantage sur le développement pédagogique. Grâce à différentes actions, elle contribue au financement de projets éducatifs et culturels portés par l'équipe enseignante : sorties scolaires, voyages, interventions d'artistes ou de professionnels, découvertes enrichissantes...

L'autre, plus axée sur le fonctionnement quotidien de l'école, veille à tout ce qui rend la vie scolaire agréable et harmonieuse : cantine, garderie, organisation, gestion des salariées. Son rôle est

essentiel pour assurer un environnement propice au bien-être des élèves, de l'équipe périscolaire et pédagogique.

Chacune a sa spécificité, mais toutes deux partagent le même objectif : soutenir, accompagner et faire grandir nos enfants dans les meilleures conditions possibles.

→ Une collaboration vivante et chaleureuse

Ce qui rend cette collaboration si belle, c'est sans doute l'esprit dans lequel elle se construit : écoute, partage et bienveillance.

Loin d'agir séparément, les deux associations travaillent en réelle harmonie, s'épaulant et unissant leurs forces pour faire vivre chaque projet.

Une belle action commune : la magie de Noël 2024. Fin décembre 2024, cette union a pris une forme particulièrement féérique : **la venue du Père Noël !** Grâce à l'investissement conjoint des deux associations, le célèbre bonhomme en rouge est venu tout droit du pôle Nord pour rencontrer les enfants de l'école. Et pour couronner cette journée de rêve, un spectacle de magie a émerveillé petits et grands, transformant le temps d'un après-midi l'école en un véritable monde enchanté.

Les sourires sur les visages, les rires des enfants et la chaleur de ce moment partagé ont été notre cadeau !

→ Et vous, si vous nous rejoignez ?

Cette belle aventure, nous la construisons chaque jour ensemble — et il y a toujours de la place pour de nouvelles énergies !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le temps d'une manifestation, d'une réunion pour en parler, on vous expliquera tout !!!

Parce qu'au fond, c'est bien tous ensemble, **main dans la main**, que nous faisons vivre cette belle aventure humaine et éducative qu'est notre école.

→ Remerciements à nos membres sortants

Un grand merci à nos bénévoles qui s'envolent vers de nouveaux horizons.

Après de belles années passées à faire vivre notre école, il est temps de dire merci, un grand, sincère et ému MERCI à ceux qui ont tant donné :

APEL

→ **Nadège**, ancienne vice-présidente, a été une présence constante et d'une efficacité redoutable. Toujours à l'écoute, attentive aux détails comme aux autres, elle a su accompagner les projets avec une bienveillance et une réelle vision d'ensemble. Son calme et sa disponibilité ont souvent permis d'apaiser, de recentrer, de trouver le bon équilibre.

→ **Sophie** a mis son énergie et sa créativité au service de mille tâches, toujours avec enthousiasme. Qu'il s'agisse d'organiser, d'improviser ou de soutenir l'équipe dans les moments intenses. Sophie a été ce maillon solide sur lequel on pouvait compter, un sourire toujours prêt.

→ **Virginie**, trésorière sortante, a tenu les comptes et bien plus encore. Derrière les chiffres, il y avait son sérieux, sa rigueur et sa générosité. Elle a su faire de la gestion un acte de confiance, de clarté et de service. Son engagement, souvent en coulisses, a été l'un des piliers de la sérénité du groupe.

OGEC

→ **Patrice** a été de toutes les manifestations, toujours prêt à aider, à rire, à motiver les troupes, sans jamais ménager ni sa peine ni sa bonne humeur.

→ **Raphaël** a été un véritable moteur, notamment pour le loto et tant d'autres projets : son enthousiasme a souvent donné l'élan dont nous avions besoin.

→ **Cyril** a consacré des heures précieuses à la facturation, avec un sens du détail et une rigueur à toute épreuve. Sans oublier son rôle essentiel auprès des bénévoles de la cantine, toujours avec patience et bienveillance.

→ **David** a su préserver, tout au long de son engagement, la souveraineté et la liberté de notre association, en gardant le cap et l'esprit collectif qui nous rassemble.

À vous tous, et à travers vous, à tous ceux avec qui nous avons partagé ces années, les réunions tardives, les moments de doute, les rires, les réussites, les décisions parfois difficiles : **Merci pour tout.**

Merci pour les projets menés, pour la confiance donnée, et pour cette direction à la fois ferme et souple qui a permis de faire avancer nos associations.

Votre temps, votre énergie et votre engagement ont été précieux.

Vous laissez une belle voie à suivre. ■



AMICALE Boule

Nous aurons une pensée pour deux boulistes qui nous ont quittés cette année : Raymond Guyot, membre du bureau et Charles Dutel de Sainte Foy, plus connu sous le nom « le père Charles ».



Venez nous rejoindre sur les jeux, le mercredi après-midi, le dimanche matin et lors de nos concours : notre but d'honneur qui connaît un succès permet de rencontrer d'autres joueurs, rien à gagner et rien à perdre, juste de bons moments à passer ensemble. Merci à tous ceux qui participent à la vie de l'amicale.

Concours sociétaires : les vainqueurs sont Yves Murigneux et Michel Rousset. Deux équipes se partagent la deuxième place, Dominique Voute et Robert Goutagny, ainsi que Pascal Chillet et Albert Jullien.

Coupe des Amateurs : l'équipe de Pomeys l'emporte contre l'équipe de Sainte Foy.

But d'honneur : Pierre Reynard de Duerne l'emporte (comme l'année dernière) contre Albert Morel de Sainte Foy.

Bonne année à tous. ■

La Chasse à Aveize

Le lièvre

Cet animal est le roi des gibiers dans les Monts du Lyonnais et nombre de chasseurs aiment découpler leurs chiens pour entendre de belles menées et ainsi suivre le déplacement de ce bel animal, passant de forêt en forêt, parfois rasant en revenant sur ses pas pour tromper les chiens et ainsi s'échapper.



En conflit avec le monde moderne

Le lièvre a toujours été un gibier de choix, à une époque où il était abondant. L'introduction de la myxomatose pour éradiquer les lapins de garenne lui a porté le premier coup. En effet, lorsque ces derniers étaient abondants, ils occupaient les chasseurs des journées entières, laissant le capucin tranquille. La pression de chasse, une fois les lapins complètement anéantis, s'est reportée sur le lièvre, qui a été donc plus chassé.

La circulation automobile lui a porté un coup supplémentaire, car celui-ci a la mauvaise idée, lorsqu'il pleut, par exemple, de se mettre sur les routes pour être plus au sec. Et le nombre de voitures s'est envolé, soit autant de dangers potentiels. Lorsqu'il y a beaucoup de lièvres, on en voit souvent sur les axes de circulation, soit morts ou traversant les voies. Il est vrai que ces dernières années, on en voit moins, signe de moindre abondance.

L'agriculture a changé, elle aussi. Autrefois, les petites fermes faisaient de la polyculture, avec de petites parcelles de betteraves, de topinambours, de pommes de terre, etc. très favorables pour ce gibier. Maintenant, ce sont de grandes étendues de maïs et de prairies artificielles qui, elles, sont fauchées plusieurs fois au cours de l'année. Il est certain que de nombreux jeunes lièvres sont happés par les faucheuses lors de ces travaux, cependant indispensables pour la pérennité des fermes. Avec la disparition des haies et l'augmentation de la taille des fermes, le lièvre ne s'y retrouve plus, en conflit permanent avec le monde moderne.

Une décision exemplaire

Les chasseurs d'Aveize réunis, sur le haut et le versant sud de la commune, ont décidé de ne pas prélever de lièvres pour cette saison de chasse 2025-2026. Lors de la dernière saison, où il était attribué un lièvre par chasseur, seulement 9 animaux avaient été mis au tableau, avec un effectif de 23 chasseurs. Il était donc temps de se pencher au chevet de ce gibier et tenter cette solution pour essayer de remonter les populations et favoriser aussi la biodiversité, car celui-ci a sa place dans la nature. Cette décision montre aussi toute l'implication et la responsabilité des chasseurs, puisque cette directive a été votée à l'unanimité. Un bilan sera fait en fin de saison.

De plus en plus de renards

La dernière saison de chasse, il s'est prélevé 9 lièvres, donc, et autant de renards. Si ces derniers mangent principalement des mulots, ils prennent aussi une part importante dans la prédation du lièvre. C'est cependant un bel animal, qui s'est installé dans nos bois et vallons et participe à la richesse faunistique de la nature. La chasse a donc encore de nombreux défis à relever, ce qui n'entame en rien l'enthousiasme des chasseurs, avec

beaucoup de jeunes dans notre association, preuve de la bonne ambiance qui règne au sein de la société de chasse.

Formation décennale

C'est désormais une obligation, les chasseurs doivent suivre une formation dispensée par le fédération départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon, qui devra être renouvelée tous les 10 ans. Celle-ci a eu lieu le jeudi 5 juin à la salle Jean-Marie Rousset et a consisté à mettre l'accent sur la sécurité à la chasse. Plusieurs accidents ont été étudiés, afin de mettre en place des pratiques responsables, notamment lors des battues au grand gibier, qui se tire obligatoirement à balle. Chaque chasseur doit s'assurer que son tir est fichant, c'est à dire qu'il s'effectue en face d'une butte ou un pré en pente, afin que la balle pénètre dans le sol, évitant ainsi tout risque d'accident. C'est une préoccupation majeure dans le monde de la chasse, faire en sorte que tout se passe bien entre les chasseurs et les autres utilisateurs de la nature, comme les randonneurs. ■

Extraits de l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2025

Ouverture et clôture de la chasse pour 2025/2026

Article 2 : Règles générales pour le gibier sédentaire

Chasse à tir (y compris à l'arc) : L'ouverture générale est fixée au dimanche 14 septembre 2025 à 8 heures. La fermeture générale est fixée au samedi 28 février 2026 au soir.

Article 6 : Jours de chasse.

Afin de favoriser la protection et le repeuplement du gibier, la chasse à tir est suspendue les mardis et vendredis (sauf pour le grand gibier), de l'ouverture générale à la clôture générale, à l'exclusion des jours fériés.



LES ANCIENS Combattants

Tous les ans, pour le 11 novembre, les anciens combattants d'Algérie se retrouvent au pied du monument aux morts pour un devoir de mémoire, en cette date qui honore maintenant les morts de tous les conflits.



Le devoir de lucidité

C'était il y a 107 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude

C'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables. Leur vie, c'était marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien éprouvé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride, gravir la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours et parfois mourir obscurément dans le sillon d'un labour.

Le devoir d'espérance

C'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie. Souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944. Souvenons-nous des soldats de la 1^{ère} armée du général de Lattre de Tassigny qui ont débarqué en Provence, de ceux de la 2^{ème} division blindée du général Leclerc qui depuis le

désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment. Souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, des appelés qui ont été jetés dans l'enfer de la guerre d'Algérie. Comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ? Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les périénités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. ■

LES Brancardiers de Lourdes d'Aveize

L'association des "brancardiers de Lourdes" d'Aveize organise 2 concours de belote par an, en avril et en novembre. Le bénéfice de ces concours aide au financement du pèlerinage diocésain à Lourdes pour des malades ou des personnes en situation de handicap de notre village. Merci aux participants de ces concours.

Si des personnes malades ou âgées désirent participer à ce pèlerinage elles peuvent se faire connaître dès le début de l'année.

55 jeunes "Bobs" du lycée Champagnat (classe de seconde) se sont engagés cette année au pèlerinage au service des plus fragiles en aidant les brancardiers dans leurs responsabilités.

Nous recherchons des volontaires pour servir les malades à Lourdes au cours des pèlerinages. Celui de 2026 aura lieu du 1^{er} au 6 juin 2026.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Jean Baptiste Giraud au 06 69 63 3785

Meilleurs vœux 2026 ■



À VOTRE écoute

« À votre écoute » est une association apolitique, non confessionnelle, respectueuse des personnes qui viennent se confier à l'un ou l'autre de ses membres.



Une ligne téléphonique

Pour dialoguer avec une personne de l'association. Le tout entouré d'un secret absolu. Que tous ceux et toutes celles qui un jour ou l'autre, se sentiront « mal dans leur peau » le sachent, il existe une structure qui leur est entièrement

dévouée et attentive à leurs problèmes. Nous ne sommes pas des professionnels, mais nous travaillons avec des professionnels compétents, habilités à une véritable thérapie.

Permanence téléphonique :
Un temps d'écoute au 04 74 72 21 32

Les lundis et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 18 à 23 Heures

Des rencontres en face à face

→ Parenthèse :

Groupe de parole mensuel à l'ETAIIS,
Espace de vie sociale 04 87 61 70 06

Mais aussi rendez-vous individuels, lundi, mardi, mercredi ou jeudi matin.

Prenez contact au 06 70 57 58 70

→ Des après-midis détente :

le vendredi, Balade, jeux, échanges
Renseignements 04 78 44 42 86

Des conférences

Des temps de réflexion sur des thèmes variés en lien avec le bien vivre. ■

« À votre écoute »

Monnie Serra : 06 70 57 58 70
18 impasse de la Mairie
69610 Sainte-Foy-l'Argentière
serra.monnie@wanadoo.fr

CLUB Rencontre et Amitié

Cette année 2026 commence par la très appréciée " Galette des Rois " le jeudi 8 janvier 2026.

En effet, chaque jeudi nous avons rendez-vous dès 14 heures autour d'un bon café à la salle des Loisirs.

Cet après-midi convivial se déroule en jouant à la belote, mais aussi à différents jeux. Un atelier "Mémoire" très apprécié, est proposé une fois par mois.

Ce lien social, si essentiel, nous le partageons avec les retraités des villages alentours : rencontres interclubs, sorties etc.

Jeunes retraités et personnes seules, chers adhérents du club, le bureau prendra votre inscription 2026 le jeudi 29 janvier 2026. La cotisation annuelle est de 20 € avec l'affiliation Générations Mouvements.

Bonne année 2026 ! ■



Badminton LOISIRS

À la rentrée 2025, un nouveau club de badminton loisirs s'est ouvert à Aveize.

Ce club propose une séance de badminton hebdomadaire les mardis de 19h à 21h à la salle Jean Moulin.

Nous accueillons les adultes souhaitant débuter et progresser au badminton, en simple ou en double. Nous jouons toute l'année, tant qu'il y a des personnes intéressées. Nous ne nous arrêtons pas pendant les vacances scolaires. L'organisation de tournois loisirs est envisagée, une fois dans l'année, afin de favoriser les échanges avec les clubs alentours.

Intéressés ? Vous pouvez venir faire 3 séances d'essai tout au long de l'année, et si l'ambiance et le niveau du club vous conviennent, il vous suffira de régler la cotisation annuelle, fixée à 60 € pour l'année 2025/2026. ■

Romaric Pibolleau : 06 73 47 12 43



MAISON DES Jeunes

Maison des Jeunes "Les Quatre Vents"

À Aveize, la Maison des Jeunes est un lieu incontournable pour les ados du village !

C'est un espace ouvert à tous les jeunes à partir de 14 ans pour se retrouver, jouer, échanger et simplement profiter ensemble. N'hésitez pas à venir avec tes amis pour discuter de ta semaine ou de tes centres d'intérêt ! Comme la "MJ" est aussi une association, elle organise régulièrement des sorties et activités diverses où les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels. En 2025, nous

avons par exemple organisé une activité d'hydrospeed en eaux vives à Saint-Pierre-de-Bœuf, une expérience à vivre !

Cette année, la maison des jeunes possède une vingtaine d'adhérents. Elle a aussi vu son bureau se renouveler. Adrien VENET et Nolhan GREGOIRE sont devenus co-présidents, soutenus par le trésorier Mael ROUSSET et le secrétaire Mathéo REYNAUD.

Plusieurs événements ont récemment eu lieu. En juillet, s'est tenue notre Assemblée Générale, suivie de jeux en extérieur et d'une conviviale soirée barbecue.

Nous avons également organisé la 6^{ème} édition de notre concours de pétanque semi-nocturne, qui a rassemblé 82 doubles, un record d'inscriptions depuis la création de l'événement !

Prochain rendez-vous : le 1^{er} février 2026, à la salle d'Aveize, pour un repas saucisson chaud / pommes de terre. Venez nombreux partager ce moment chaleureux ! ■

Pour plus d'informations sur la MJ, vous pouvez aller voir notre compte Instagram **mj_aveize** ou nous contacter à l'adresse **mjaveize69@gmail.com**.
Maison des Jeunes "Les Quatre Vents"
Le Bourg - 69610 AVEIZE



GROUPE D'ANIMATION

Les membres du Groupe d'Animation œuvrent tout au long de l'année pour proposer des événements conviviaux et fédérateurs dont l'objectif est d'animer et d'embellir notre village.

Comme les années précédentes, les membres de la Maison des Jeunes ont souhaité un peu de renfort lors de la soirée Saint-Patrick le vendredi 7 mars : Soutenir les autres associations du village fait également partie de nos missions !

Le dernier vendredi de mars, toutes les associations de la commune sont invitées à l'Assemblée Générale du Groupe d'Animation, afin d'échanger sur les nouvelles propositions.

Dès le début du printemps, de nombreux randonneurs empruntent les sentiers de notre commune. Nous avons à cœur de donner la meilleure image possible de notre village et de nos campagnes.

Pour cela, au mois d'avril nous effectuons « le nettoyage de printemps » ; Tous les bénévoles, jeunes ou moins jeunes, souhaitant participer à cette matinée pour l'environnement, sont les bienvenus.

Durant le mois de mai, le Groupe d'Animation ainsi que les Brigades natures, qui interviennent grâce à la Municipalité, nettoient les chemins utilisés lors de notre traditionnelle « Ballade des Hirondelles » (3^{ème} dimanche de mai).

En 2025, 6 associations et de nombreux bénévoles se sont joints au Groupe d'animation pour accueillir les 704 marcheurs lors de cette belle journée.

En juillet, pour la 6^{ème} année consécutive les membres du Conseil Municipal et du Groupe d'Animation, en collaboration avec l'Office de Tourisme, ont reconduit le Marché nocturne. Merci aux nombreux bénévoles venus prêter main-forte lors

de cet événement. Le public venu nombreux a pu assister au magnifique feu d'artifice introduit par un spectacle de dressage équestre.

Retenez d'ores et déjà, la date du 3 juillet 2026 !

En septembre, les deux groupes de danse, folk et country, ont repris les répétitions le mardi soir en alternance une semaine sur deux. Si le cœur vous en dit, venez rejoindre l'un ou l'autre de ces groupes ou les deux !

Et enfin pour clôturer l'année dans un esprit de fête, le village et l'Argentière ont été décorés de sapins, de guirlandes ainsi que de nombreuses décos de bois.

Nouveauté pour 2026 : Nous nous joignons à l'OGEC pour l'organisation du Vide grenier qui aura lieu le 14 juin 2026.

Après avoir accueilli, au mois d'avril, Jérôme Thollet en tant que nouveau membre du Groupe d'Animation, nous sommes heureux de compter 5 membres supplémentaires en cette fin d'année : David Durand, Raphaël Granjon, Gérard Sagne, Pascal Véricel et David Verny.

Si comme eux, vous souhaitez vous investir et nous apporter de nouvelles idées, vous êtes les bienvenus !

Et pour finir, comment ne pas remercier chaleureusement Jojo pour les 28 années passées au poste de Président ! Il a laissé sa place en début d'année à Patrice Charretier.

Le bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2026 ! ■



*À Aveize,
on danse !*

Les mardis soir des semaines paires de septembre à juin de 19h30 à 21h30 à la salle des loisirs.

On fait du TRAD ! Quelques passionnés partagent et transmettent les danses qui se font en bal folk ici, ou ailleurs. Au son de musiques entraînantes, diverses et variées, on apprend la chapelloise, la bournée, le rond d'Argenton, la scottish, le rondeau, l'anterdro et tant d'autres.

L'ambiance y est joyeuse et chacun-e va à son rythme ; on s'apprend mutuellement, on s'entraîne, en ronde, en couple, en chaîne, sans souci des âges (de 13 à 80 ans), on fait du sport sans s'en rendre compte !

Un bal folk est programmé pour dimanche 14 décembre 2025.

Venez nous y retrouver.

GROUPE THÉÂTRE Les Semeurs de Vent

Au début de l'année 2025, nous avons eu le plaisir de présenter "On a toujours fin d'amour" de Michel SORLIN (acteur au sein de la troupe pendant 20 ans et décédé en 2022).

Cette pièce aux nombreux sujets graves a reçu du public nombreux un accueil des plus chaleureux. La troupe a d'ailleurs été sélectionnée pour participer au premier festival de théâtre amateur de Coise en avril et a reçu le prix de "la transmission émotionnelle" ! La belle aventure de la pièce de Michel va se poursuivre en 2026 par une représentation le **samedi 7 mars à Chamboeuf (Loire)**.

À la demande de Marie-Claire, femme de Michel, les bénéfices sont intégralement reversés à l'association "Les amis de Maëva" de Gramond. ■

**Pour Les Semeurs de Vent,
Christine Cordonnier**



Yoga RESPIRATION

Depuis plusieurs années maintenant, des cours de yoga sont proposés sur la commune.

Vous pouvez venir nous rejoindre, les cours ont lieu :

- **le lundi matin**
de 9h30 à 10h45
- **le mercredi soir**
de 18h15 à 19h30
- **le jeudi soir**
de 19h à 20h15



Christiane Martin notre professeur poursuit ses cours le lundi et le jeudi.

Stéphanie Marnas débute cette année et propose des cours le mercredi soir.

Toutes deux font travailler avec des postures de yoga après un temps de relaxation et/ou de méditation. Stéphanie utilise bol tibétain et carillons pour le temps de relaxation.

Le yoga s'adapte à chaque âge et à chaque personne.

Les trois grands points qui définissent l'activité proposée par l'association « yoga respiration » sont :

- Le mouvement
- La respiration
- La conscience de son corps.

Le coût est toujours de 204 € pour l'année ; soit trois chèques de 68 € par trimestre (cotisation comprise). Les chèques sont encaissés en novembre, janvier et avril.

Pour tous, membres de l'association ou non, nous vous proposons une demi-journée de formation durant les vacances de février 2026.

Que chacun puisse trouver en cette nouvelle année apaisement, soulagement, confiance, paix et sérénité.

Bonne année 2026 ! ■

Composition du Bureau

- **Présidente : Dominique Malifarge**
- **Secrétaire : Geneviève Vernay**
- **Trésorier : Joël Loison**

- **Christiane Martin,**
professeur de yoga
Tél. 0760 44 98 07
christianemartin1965@yahoo.fr
- **Stéphanie Marnas,**
professeur de yoga
Tél. 06 67 80 48 39
stephanie.marnas@orange.fr



RELAIS Paroissial

Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Gros changement au sein de la Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus des Hauts du Lyonnais

Le 1^{er} septembre 2025 départ du Père Guy OLLAGNIER et arrivée du Père François AMEDJENOU.

Après plus de neuf années passées au service de notre paroisse, le Père Guy nous quitte pour rejoindre une nouvelle mission pastorale à Amplepuis.

André SEYTRÉ et Raymond THOLLOT ont demandé à être déchargés de leur mission de prêtres auxiliaires en raison de leur santé et de leur âge. Nous les remercions pour leur accompagnement au cours de ces nombreuses années.

Très apprécié de ses paroissiens, Guy OLLAGNIER aura marqué notre communauté par sa bienveillance, sa proximité et un humour qui aura su faire sourire petits et grands.

Son départ laissera un vide certain, mais nous lui souhaitons une belle continuation dans sa nouvelle paroisse, qu'il saura, sans doute, accompagner avec la même humanité.

Nous avons la joie d'accueillir le Père François AMEDJENOU, originaire du Togo, comme prêtre administrateur qui a la charge des 14 clochers de la Paroisse pour une durée de 2 ans.



P. François Amedjenou (à gauche) et P. Guy Ollagnier (à droite)

Bienvenue à François et bonne route à Guy !

Renseignements pratiques : Baptême, mariage, funérailles s'adresser au secrétariat de la paroisse à Saint Martin en Haut : 04 78 48 6120 ou Jean Baptiste Giraud : 06 69 63 3785

Site internet : <http://paroisse-sainte-therese-69.fr>

L'équipe relais souhaite à chacune et à chacun une belle année 2026 de Joie, d'Espérance et de Paix ! ■

Rugby DES MONTs

Le Rugby, plus qu'un sport, une philosophie de vie !



École de Rugby



Équipe Loisirs



Équipe seniors

Le Rugby se fait une place de plus en plus importante dans le monde du sport français.

Porté par nos récents exploits du XV de France, notre médaille d'or au JO à 7, le rugby féminin est aussi quant à lui, mis sur le devant de la scène grâce à de très belles performances.

Notre École de Rugby connaît une augmentation constante du nombre de licenciés du fait de cette mise en lumière médiatique mais aussi par nos actions toujours plus nombreuses en milieu scolaire. En effet, la présence de cycles rugby dans les écoles et collèges du territoire permet à un nombre d'enfants toujours plus important de découvrir cette pratique sportive.

PLANNING D'ENTRAÎNEMENT SAISON 2025-2026	
ÉCOLE DE RUGBY :	DUERNE
• BABY ET M6 : MERCRIDI 15H30 À 16H30	VENDREDI 18H À 19H30
• MOINS DE 8 ANS : MERCRIDI 15H30 À 17H	VENDREDI 18H À 19H30
• MOINS DE 10 ANS : MERCRIDI 15H30 À 17H	VENDREDI 18H À 19H30
• MOINS DE 12 ANS : MERCRIDI 17H30 À 19H	VENDREDI 18H À 19H30
• MOINS DE 14/15 ANS : MERCRIDI 17H30 À 19H (DUPERNE)	VENDREDI 18H30 À 20H (COISE)
PÔLE COMPÉTITION :	
• MOINS DE 16 ANS : MERCRIDI 18H À 19H30 (MONTBRISON)	VENDREDI 19H À 20H30 (COISE)
• MOINS DE 19 ANS : MERCRIDI 19H30 À 21H (FEURS)	VENDREDI 19H30 À 21H (FEURS)
• SÉNIORS : MARDI 20H À 22H (COISE)	JEUDE 20H À 22H (DUPERNE)
PÔLE LOISIRS :	
• RUGBY À 5 : MARDI 19H30 À 21H (COISE)	

Pour rappel, le rugby comme « École de la Vie » peut se pratiquer dès 3 ans avec notre section Baby Rugby jusqu'aux moins jeunes avec notre section Séniors et Loisirs « à toucher sans plaquage ».

Nous sommes également en cours de développement de catégories 100 % féminines. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer et pourquoi pas transformer l'essai !!! Au plaisir de vous croiser sur ou autour du terrain. ■

Contacts :
rugbydesmonts@gmail.com
• **Guillaume SOUBEYRAND,**
Président Rugby des Monts :
Tél. 06 09 82 51 70
• **Grégory PONCET,**
Responsable École de Rugby :
Tél. 06 14 72 56 07

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les transports en commun

La CCMDL est desservie par plusieurs lignes de bus à destination des métropoles de Lyon et de Saint-Étienne ainsi qu'une ligne interne à notre territoire pour faciliter les déplacements de proximité.

Les lignes TCL dans le Rhône

Depuis le 1^{er} septembre 2025, les trois réseaux historiques des territoires Lyonnais, TCL, Cars du Rhône et Libellule ont fusionné pour former qu'un seul et même réseau : le réseau TCL.

Ce réseau unifié couvrant l'ensemble du territoire a été organisé en 6 zones tarifaires.

Cette réorganisation a permis de simplifier les déplacements, de renforcer l'offre de mobilité et de rendre le réseau plus accessible pour toutes et tous.

Infos tarifs et trajets sur tcl.fr

BUS 202

(ex-ligne 2 EX)
Chazelles-sur-Lyon <>
Lyon Gorge de Loup

La C202 permet la correspondance avec la ligne de métro D et de nombreuses lignes de bus de la métropole lyonnaise. Cette ligne dessert les communes de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Martin-en-Haut.

BUS 203

(ex-ligne 142)
Centre médical de l'Argentière à Aveize
<> Lyon Gorge de Loup

La BUS 203 permet la correspondance avec la ligne de métro D et de nombreuses lignes de bus de la métropole ainsi qu'avec le Tram train et TER à Sain Bel. Cette ligne dessert les communes de Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Laurent-de-Chamousset.

BUS 243

(ex-ligne 143)
Saint-Symphorien-sur-Coise <>
L'Arbresle

Cette ligne dessert le Centre Médical de l'Argentière à Aveize et les hôpitaux locaux à Saint-Symphorien-sur-Coise et à Saint-Laurent-de-Chamousset mais aussi la gare TER à L'Arbresle - vers Lyon et Roanne.

Les lignes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans la Loire

C1

Saint-Symphorien-sur-Coise <>
Saint-Étienne

Cette ligne dessert la Gare de Veauce, Saint-Galmier, Andrézieux-Bouthéon et Saint-Étienne La Terrasse



En Covoit Rendez-vous

En Covoit'Rendez-vous est idéal pour covoiturer sur vos trajets domicile/travail. Cette application met en relation les covoitureurs, les trajets sont à moindre coût pour les passagers (gratuits pour les abonnés TCL) et rémunérés pour les conducteurs, grâce à la participation financière de la CCMDL.

Pour les conducteurs

- Trajets entre 0 et 5 km : le conducteur perçoit 1 € par passager
- Trajets entre 5 et 20 km : le conducteur perçoit 2 € par passager
- Trajets entre 20 et 30 km et + : le conducteur perçoit 2 € + 0,10 €/km pour les km au-delà de 20 km
- Votre cagnotte est calculée et versée automatiquement par l'application !

Pour les passagers

- Le tarif est de 0,50 € pour les trajets de 5 à 30 km.
- Pour les trajets supérieurs à 30 km, un supplément de 0,10 € par km s'applique.
- Gratuité totale pour les abonnés du Réseau TCL unifié pour les trajets entre 5 et 30 km.

Monts Covoit', le service de covoiturage solidaire pour les trajets de proximité

Vous avez besoin d'un moyen de déplacement pour vos rendez-vous médicaux, vos courses, vos loisirs ou pour rejoindre un arrêt de bus ? Vous souhaitez proposer ou partager vos trajets en voiture ?

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais expérimente un service de covoiturage solidaire sur les communes de Chambost-Longessaigne, Haute-Rivoire, Larajasse, Saint-Laurent-de-Chamousset, Sainte-Foy-l'Argentière et Villechenève. Le fonctionnement est simple : une seule ligne téléphonique permet de demander un trajet en tant que passager ou de proposer un trajet en tant que conducteur.

N'attendez plus ! Rejoignez le dispositif dès aujourd'hui, en tant que passager ou conducteur. Aujourd'hui, 183 personnes sont inscrites dans le service, dont 102 passagers et 105 conducteurs.

Contact : Margaux Guinand
au 06 85 78 40 09

FRANCE Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Venez, on va vous accompagner !

VÉHICULE	VOS DROITS	EMPLOI	IMPÔTS
Immatriculation de véhicule Carte grise Permis de conduire	Allocations logement RSA Carte vitale Retraite	Recherche d'emploi Conseil en évolution professionnelle Actualisation CESU	Déclaration d'impôts Prélèvement à la source Taxe foncière

Bus France Services

Les mêmes services sont proposés dans chaque village avec le bus France services des Monts du Lyonnais. Pas besoin de prendre rendez-vous et c'est gratuit. Infos par courriel à busfranceservices@cc-mdl.fr

Prenez rendez-vous avec nos partenaires

EMPLOI FORMATION Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans) Pour St-Laurent-de-C... : 04 74 05 00 30
Pour St-Symphorien-sur-C... : 04 72 59 18 80

JURIDIQUE Avocat du Barreau de Lyon Conciliateur de justice FNATH Contactez votre Maison des services

FAMILLE Centre de la famille et de la médiation Contactez le 04 72 43 06 54

HABITAT Parc éco habitat (conseils en rénovation) CAUE (conseils en architecture) Contactez le 04 72 66 14 30

SANTÉ Assistant social de la CPAM Contactez le 36 46 / service social



LA FABRIK

Deux représentations du spectacle *Un océan d'amour* pour les scolaires des Monts du Lyonnais se sont déroulées dans la salle Jean-Marie Rousset d'Aveize. Sur la commune, cela représente 227 élèves d'élémentaires de 6 écoles du territoire (dont Aveize).

LA FABRIK / Artisanerie de rencontres culturelles
• Bureau : 1 place du Marché - 69590 ST SYMPHORIEN/COISE - Tél. 09 82 30 04 54
• Siège Social : Château de Pluvy - 69590 POMEYS
www.lafabrik-moly.fr | www.lekalepin.fr



La Section de Saint Symphorien s'est fortement mobilisée en 2025 pour mettre en place le Comice des 4 Cantons.

La fête a bénéficié d'une météo clémente, d'éleveurs passionnés et engagés. Nous adressons de vifs remerciements à la commune de Pomeys qui a accueilli la manifestation, à la commune de Saint Symphorien pour sa participation, ainsi qu'à tous les nombreux bénévoles sans qui cela n'aurait pas été possible.

Au programme de 2026 :

- le Concours de Boules Lyonnaises Vétérans, au printemps, à Saint-Martin-en-Haut.
- la préparation du Concert Choralias du printemps 2027, avec l'apprentissage des chants communs à l'Automne 2026, sur notre Section.
- Le Comice est programmé les 27 et 28 juin 2026 et sera organisé par la Section de Chazelles-sur-Lyon.

Le Costumier des 4 Cantons connaît une fréquentation régulière et l'équipe de bénévoles s'est enrichie de nouvelles personnes. Rappelons que l'accueil se fait le mercredi après-midi et le samedi matin après avoir pris rendez-vous en appelant le 0786794536.

Section de Saint-Symphorien-sur-Coise
Eric SEON : 06 83 06 83 05



LE SIMA Coise

Le territoire, le contrat territorial

Le bassin versant de la Coise couvre une superficie de 340 km² dans les départements du Rhône puis de la Loire.

Le réseau hydrographique est dense dans la partie amont du bassin versant ; ce sont ainsi 200 km de rivières (dont 52 km pour la Coise) qui sont suivis dans le cadre du Contrat Territorial de la Coise.

Le Contrat Territorial 2023-2025 signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne se termine et notre équipe, en lien étroit avec nos partenaires techniques et financier, travaille à une candidature pour un Accord de Territoire 2026-2028. Cette programmation couvrira 3 axes majeurs : la restauration éco-morphologique des cours d'eau, la gestion quantitative de la ressource en eau et la gestion qualitative.

L'équipe du SIMA Coise

L'équipe compte actuellement 12 personnes :

- Chargée de mission gestion quantitative de la ressource en eau : Capucine Dessez
- Chargée de mission eau et agriculture : Léa Crombez
- Technicien rivières : François Dupeyron
- Équipe environnement : Hervé Baronnier, Arnaud Petitdan et Evan Dupeyron
- Techniciens SPANC : Karine Aubry, Jordan Lehalle, Alexandre Nely et Joël Souvignet
- Assistante administrative : Nadine Guyot
- Directrice, Chargée de mission : Maryline Thollot



Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire existant depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur votre commune, il est assuré par le SIMA Coise.

→ Les vérifications de bon fonctionnement

Composé de 4 techniciens, une secrétaire (temps partiel) et une Directrice (temps partiel), il a pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance. Ainsi, en 2024 ce sont 664 installations qui ont eu une vérification de bon fonctionnement sur notre périmètre d'intervention (79 communes).

→ L'entretien des systèmes : Un dispositif bien entretenu est un dispositif qui dure dans le temps

Votre système nécessite un entretien régulier : nettoyage annuel du préfiltre, écrémage régulier du bac à graisse, vidange de la fosse, fauillardage des roseaux ou, pour les ouvrages plus complexes, nettoyage de l'auge, de la pompe, des regards, du média filtrant. De même, un contrôle annuel visuel de tous les ouvrages permet de prévenir des dysfonctionnements.

Un contrat d'entretien est vivement conseillé pour les ouvrages agréés (se référer au guide du fabricant).

→ Les projets de travaux

Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur

avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement. Sur notre territoire, en 2024 ce sont 253 chantiers qui ont été réalisés, et 241 projets qui ont été validés.

Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'usager (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

→ Les transactions immobilières

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre en conformité à partir de la date de vente. 169 diagnostics préalables à une vente ont été réalisés en 2024 sur le territoire.

→ Les vidanges

Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs.

→ Des pénalités en cas de non-conformité

Depuis 2021, les élus du SIMA Coise ont décidé de renforcer le suivi des travaux obligatoires. Ainsi, lorsque les délais de réalisation ne sont pas respectés, une mise en demeure est adressée à l'usager. En l'absence de mise en conformité, une pénalité annuelle est désormais appliquée.

Cette mesure vise à :

- Garantir l'équité entre les usagers ayant déjà investi dans un dispositif conforme,
- Encourager la réalisation des travaux, dans un objectif commun de préservation de la santé publique et de l'environnement.

→ Les projets de travaux

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à nous contacter.

SPANC du SIMA Coise
1 Passage du Cloître - 42330 Saint Galmier
Tél. 04 77 94 49 61



LE Parc Eco Habitat

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat : un accompagnement gratuit pour un logement plus confortable, économique et adapté

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat est en place sur le territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Il est situé au Parc Éco Habitat, à Saint-Symphorien-sur-Coise. Un nouvel accueil a été construit cette année pour vous offrir un service public plus confortable et plus convivial. Venez nous rencontrer !

Ce service gratuit, neutre et indépendant vous accueille, vous informe, vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets liés à l'amélioration de votre logement, et ceci sans aucun engagement de votre part.

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, locataire ou en copropriété, et quel que soit votre niveau de revenus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour **des travaux de rénovation énergétique** (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation, solaire, etc.), **l'adaptation du logement** afin de rester vivre chez soi le plus longtemps possible, dans un habitat sûr et confortable, la mise en place d'**éco-gestes** pour réaliser des économies d'énergie et reprendre en main les consommations au sein de votre logement

Des rendez-vous avec des conseillers sont possibles au Parc Éco Habitat à Saint-Symphorien-sur-Coise, à la Maison France Services à Saint-Laurent-de-Chamouset, ou directement à domicile. ■

Parc Éco Habitat
293 Chaussée Beauvoir,
69590 St-Symphorien-sur-Coise
Tél. 04 72 66 14 30
parc-ecohabitat@cc-mdl.fr
Ouverture au public
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DES MONTS DU LYONNAIS ASSOCIATIF

72 adhérents • 40 salariés



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DES MONTS DU LYONNAIS ASSOCIATIF

40 adhérents • 31 salariés



Les salariés et administrateurs lors du repas de Noël

En 2025, le GELF a participé à des actions/manifestations sur le territoire des Monts du Lyonnais à destination de différents publics, demandeurs d'emploi ou professionnels :

→ La rencontre emploi organisée par la CCMDL en avril 2025 à Sainte Foy l'Argentière. Bilan : plusieurs candidats rencontrés dont de très bons profils que nous avons pu proposer à nos adhérents.

→ Participation à la matinée de l'orientation au lycée Champagnat en janvier, dans le but de présenter notre cœur de métier qui est le recrutement et la mise à disposition de personnel.

→ Présence du stand du GELF à la Foire des Monts du Lyonnais les 20 et 21 septembre à Saint Martin en Haut.

Le GELF est également allé à la rencontre de ses adhérents, afin de mieux connaître leur activité, leurs préoccupations et leurs besoins. Parce qu'une des valeurs essentielles du GELF est la proximité !

Et cette année, les administrateurs du GELF et du GELF A ont remercié Colette qui a été Trésorière du GELF A pendant 6 ans et qui a souhaité arrêter sa fonction. Si vous souhaitez vous investir dans un esprit de collaboration et de bienveillance, contactez-nous !

Consultez notre site internet : www.gelf.fr et retrouvez-nous aussi sur Facebook et sur LinkedIn ■

GELF/GELF A
35 Place de la République
69590 St Symphorien sur Coise
Contact : Julie BARONNIER
Tél. 09 67 05 93 58
Port : 06 18 95 46 99
contact@gelf.fr / gelfasso@gelf.fr

Association des Handicapés DES MONTs DU LYONNAIS

2025 : 50 ans de solidarité et d'engagement

L'association des handicapés des Monts du Lyonnais célèbre son Anniversaire. Durant l'année cet événement a été marqué à deux reprises.

Lors de l'Assemblée Générale de l'association en présence de Madame la Présidente de l'Adapei 69

Mme Valérie Bérard, de Mr Serrano Directeur des Ets La Goutte d'or, de Mr Pierre Variette Maire de Saint Laurent de Chamouset, de Mme Karine Berger, Maire de Sainte Foy l'Argentière et des représentants des communes environnantes, Mr Francis Chaverot premier Président de l'association et Mme Odette Rivoire Présidente durant 27 ans ont fait une rétrospective de l'association créée en 1975 avec pour objectif la création d'un CAT à Meys, qui a ouvert ses portes et accueilli ses premiers ouvriers le 1^{er} Mars 1982.

Après 20 ans d'attente, le projet de foyer d'hébergement foyer de vie et accueil de jour à Saint Laurent de Chamouset a ouvert ses portes début mars 2025. Les résidents ont pris possession de leurs nouveaux locaux flambants neufs et tout confort. Ce nouvel établissement muni de chambres individuelles, de studios peut accueillir 53 résidents.

Tout au long de l'année, la commission loisirs propose : après-midi jeux, week-end, sortie bowling, barbecue, repas dansant, voyage, journée d'amitié, sortie discothèque.

Les membres du CA remercie toutes les municipalités qui par leurs subventions ou prêts de salle gracieux soutiennent notre association. ■

Contact :
Président : J. RESSICAUD au 04 74 26 00 00
Secrétaire : Y. COEUR au 04 78 48 44 43 07

Photo souvenir des 50 ans de l'association



Les gagnants de la pétanque



Chape et étole du cardinal Fesch



Fig. 38. — UNE PARTIE DE LA GRANDE ÉTUDE, CONSTRUITE EN 1825-1826



Fig. 40. — Le Réfectoire



Fig. 1. — LE CARDINAL FESCH
Fondateur du Petit Séminaire de l'Argentière (1804).
(D'après un portrait conservé aux Chartreux, à Lyon.)

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le Cardinal Fesch, oncle de Napoléon 1^{er} ET AVEIZE, UNE BELLE HISTOIRE

Joseph Fesch est né à Ajaccio le 3 janvier 1763. Il sera archevêque et Primat des Gaules de 1802 à 1836. Le 17 janvier 1803, il est nommé Cardinal par le pape Pie VII. Il meurt à Rome le 13 mai 1839.

Quand la Révolution éclate, la chapelle et les arcades de la nouvelle abbaye sont réalisées, mais il manque les ailes. Un des derniers vestiges du prieuré de l'Argentière, le clocher, s'écroulera dans la nuit du 19 au 20 mai 1892, faute d'entretien. Seul reste aujourd'hui le portail d'entrée, autrefois protégé par un pont levé, remplacé en 1787 par le pont de pierre encore existant de nos jours.

Malgré les tristes jours de la période révolutionnaire, la Providence veillait sur la fondation d'Aymond de Coise et les nouvelles constructions ne furent pas trop atteintes. La noble façade, comme un palais inachevé, dominait toujours la vallée de la Brévenne. Ces bâtiments, élevés pour servir de maison de prière aux filles nobles des grandes familles de France allaient connaître une haute destinée.

Le 5 décembre 1802, le Cardinal Joseph Fesch, oncle de l'empereur Napoléon 1^{er}, prend possession de l'archevêché de Lyon. Pour lui, la priorité est de fonder des séminaires, car l'Église de France a besoin de prêtres. C'est ainsi qu'il décide de fonder à l'Argentière le séminaire le plus distingué de France.

Alors qu'il est ambassadeur à Rome, auprès du Saint Siège, en vue de faire consentir les cardinaux et le pape Pie VII au sacre de Napoléon, ses émissaires, dont Mr Jauffret chargé de trouver des locaux, lui font l'éloge des bâtiments vides de l'Argentière en vue d'y installer un séminaire. Le 11 juillet 1804, il écrit à Mr Jauffret pour lui demander d'acheter. L'acte de vente est dressé par Maître Romany, notaire de Montrottier, le 18 septembre 1804. Mr Dufour, de Bessenay, qui avait acheté ces biens à la Révolution, les céda au cardinal pour une modique somme de 11 000 francs.

Au début de novembre 1804, 176 élèves prennent possession des lieux, ébahis

par cette abbaye qui semblait un véritable palais, dans un cadre enchanté. À la rentrée de 1809, tous les élèves de philosophie des autres établissements sont envoyés à l'Argentière et du coup, le nombre d'élèves dépasse les trois cents., puis 350 l'année suivante. La réputation de cet établissement est faite et devient nationale.

Mais des menaces, venues de l'Université, pesaient sur le séminaire, car celle-ci voulait que l'enseignement fût interdit dans les séminaires pour être prodigué par des écoles publiques, afin de se rendre maître du clergé. Le 15 novembre 1811, l'empereur signe le décret qui prescrivait de fermer les séminaires et envoyer les étudiants à l'Université.

En mai 1812, le cardinal rend visite à l'Argentière, après avoir visité Saint Symphorien, Chazelles et Saint Galmier, traîné principièrement par quatre chevaux blancs. Le lendemain, c'était une animation extraordinaire dans toute la vallée car le cardinal donnait le sacrement de confirmation. Mais les tristes prévisions se réalisèrent et à la rentrée suivante, les séminaires ne rouvrirent pas leurs portes et les vastes bâtiments de l'Argentière, mis sous le scellé impérial, demeurèrent inhabités.

Après l'abdication de Napoléon, les séminaires ayant retrouvé leur liberté, l'Argentière, au commencement de novembre 1814, ouvrit de nouveau ses portes.

Il fallait donc construire les deux ailes pour abriter les dortoirs, réfectoire et salles d'études. L'année 1824-1825, 477 élèves furent inscrits, rendant impérieux l'agrandissement des locaux. Le séminaire fut complètement achevé seulement en 1875.

Parmi les élèves de l'Argentière, nombreux devinrent évêques, cardinaux, poètes, écrivains, militaires de haut rang, etc.

Un autre élève devint Saint de l'église, Saint Jean Pierre Néel. Il est né en 1832

à Sainte Catherine sous Riverie, au hameau de Soleymieux. De 1853 à 1855, il fit ses classes de philosophie et de mathématiques à l'Argentière avant de partir en 1858 pour la mission de Kouï-Tchéou, en Chine. Il sera décapité le 18 février 1862. Au commencement de 1862, il travaille à fonder une nouvelle station à Kia-cha-long, dans la sous-préfecture de Kai, quand, le 18 février, sur l'ordre du général Tien, grand ennemi des chrétiens, il est saisi par les rebelles. Emmené aussitôt à Kai tchéou, ils comparaît devant le sous-préfet. L'interrogatoire est bref et brutal. Quelques minutes plus tard, le missionnaire et ses compagnons, dépoillés de leurs vêtements, sont conduits en dehors de la ville, non loin de la porte de l'Ouest. Arrivé au lieu du supplice, Néel s'agenouille, et d'un coup de sabre le bourreau lui tranche la tête.

C'était le 18 février, le jour même de son arrestation, vers sept heures du soir. Son corps est en partie dévoré par les loups ; sa tête, exposée sur les murs de Kai tchéou, est, quelques jours plus tard, enlevée par des chrétiens et portée au vicaire apostolique, qui la dépose dans un caveau funéraire. Il a été béatifié le 27 mai 1900 par le pape Léon XIII et canonisé le 1^{er} octobre 2000 par le pape Jean Paul II.

Le 9 décembre 1905 : La loi de séparation des biens de l'Église et l'État est proclamée et en 1906, le séminaire ferme définitivement.

Aujourd'hui, l'étole et la chape du Cardinal Fesch sont conservées dans le bureau du directeur du centre médical de l'Argentière. Installé sur un portant, le vêtement, exposé à la lumière, se dégrade. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, il mériterait d'être restauré et présenté dans une vitrine forte dans la chapelle qui, lors des futurs travaux, sera conservée. Il est grand temps de faire quelque chose si l'on ne veut pas que ce souvenir du cardinal disparaisse à jamais ! Cela fait partie de la Grande Histoire de l'Argentière ! ■

ÉTAT CIVIL

Naissances

6 naissances (2 garçon et 4 filles)

**GRANGE Énora**
née le 3 février 2025**MONTAGNE Hortense**
née le 25 mai 2025**GRATALOUX Maé**
née le 25 mai 2025**HELLYNCK Aria**
née le 28 septembre 2025**DECULTIEUX Lucien**
né le 9 juin 2025

Mariages

**& Elisabeth FOREST
Dominique THIZY**
le 18 janvier 2025**& Lauriane JOLY
Sylvain CAMBIE**
le 13 septembre 2025

le 27 mai 2025

Décès et Inhumations

SÉON JEAN-CLAUDE, CLÉMENTNé le 2 août 1938
Décédé le 18 janvier 2025 à Saint-Martin-en-Haut**GRÉGOIRE VICTOR, GEORGES**Né le 23 octobre 1937
Décédé le 28 janvier 2025 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)**VILLE VEUVE ROUSSET THÉRÈSE, MARIE**Née le 6 septembre 1941
Décédée le 23 mars 2025 à Saint-Héand (Loire)**BLANCHARD RENÉ PAUL**Né le 9 juin 1947
Décédé le 7 mai 2025 à Lyon 09**VERNAY ANDRÉ, ANTOINE**Né le 1^{er} juillet 1940
Décédé le 9 août 2025 à Haute-Rivoire**BLANCHARD JEANNINE, MARIA**Née le 27 octobre 1942
Décédée le 11 juillet 2025 à Haute-Rivoire**GUYOT RAYMOND, CLAUDE, MARIE**Né le 12 avril 1948
Décédé le 12 octobre 2025 à Saint-Priest-en-Jarez**THIZY VEUVE VOUTE MARIE, THÉRÈSE**Née le 21 novembre 1939
Décédée le 4 novembre 2025 à Lyon 09

CLASSES 6

Il y a 10 ans déjà... en
en 2016

Il y a 10 ans, vous étiez peut-être là, certains ont déménagé, certains se sont depuis installés sur la commune et d'autres... nous ont peut-être quittés.

Pour que cette dernière décennie reste gravée dans nos coeurs, les organisateurs vous donnent rendez-vous le samedi 18 avril 2026 pour fêter les Classes en 6.

Les organisateurs ont la liste des conscrits, mais pour être sûr de n'oublier personne, vous pouvez vous faire connaître et vous renseigner auprès de Nicolas GEFARD au 07 81 58 05 23 ou par mail : nicogeffard@gmail.com

Demi décades

Une belle fête pour les conscrits des classes en zéro

Ce samedi 25 octobre, la salle des fêtes d'Aveize accueillait les conscrits de la classe en zéro pour fêter les demi-décades. Ils étaient 60 à avoir désiré se retrouver, eux qui n'avaient pas pu le faire en 2020, à cause du covid et avaient donc du temps à rattraper. Pour le repas, pris à la salle Jean Marie Rousset, ce sont 94 personnes, avec les conjoints, qui ont partagé un bon moment autour de belles tables dressées avec goût par les organisateurs.

Tout au long de la journée, ce furent chants, blagues, des morceaux d'accordéon, avec une prestation remarquable de Justine Bonnier qui a enflammé l'assistance, avec des chants interprétés de façon magistrale, que ce soit de Barbara Pravi ou Edith Piaf. Puis la musique a rassemblé tout le monde sur la piste de danse, dans une belle ambiance, jusque tard dans la nuit. Une belle journée festive et conviviale qui a mêlé les générations, de 15 à 85 ans ! ■

Il y a 50 ans... en 1975

Les photos des classes sont conservées dans un album archivé en réserve et consultable sur demande à la Médiathèque Municipale d'Aveize.



- 1 Monique BESSENAY
- 2 Jean-Paul BONNARD
- 3 Chantal THOLLET
- 4 Roger BESSON
- 5 Marie-Hélène FAYOLLE
- 6 Dominique VOUTE
- 7 Chantal BISSARDON
- 8 Bernard VOUTE
- 9 Bernadette GUINAND
- 10 Gérard CHEVRON
- 11 Reine VENET
- 12 Hélène VILLARD
- 13 Denise GRANJON
- 14 Robert THIZY
- 15 Mado BERGER (Couturier)
- 16 Marinette GEY
- 17 Bernard GEY
- 18 Claire RIVOIRE
- 19 Jean-Louis JOANON
- 20 Josette VOUTES
- 21 Marc COURBIERE
- 22 Thérèse BISSARDON
- 23 Georgette VILLARD (Blanchard)
- 24 Janine CHARVOLIN (Pavoux)
- 25 Armand BADOIL
- 26 Marie GREGOIRE (Viricel)
- 27 Marcel BONNIER
- 28 Ginette BONNIER (Guyot)
- 29 Colette ou Lucie DELORME
- 30 Colette ou Lucie DELORME
- 31 Suzanne MALLET (Grataloup)
- 32 Jean MOLIERE
- 33 Josette BESSON (Morello)
- 34 Jean-Marie ROUSSET
- 35 Bernadette GRATALOUP (Bonamour)
- 36 Robert VILLARD
- 37
- 38 Pierre CHEVRON
- 39 Marthe CHEVRON (Bonnard)
- 40 Jo GAUDIN
- 41 Yvonne GAUDIN (Besson)
- 42 Marcel MURIGNEUX
- 43 Joseph VOUTE
- 44 Marie RESSICAUD (Bissardon)
- 45
- 46 Marcelle FAYOLLE (Guyot)
- 47 Benoit GRANJON
- 48 Marie VERNAY (Besson)
- 49 Jean RIVOLIER
- 50 Adrien VILLARD
- 51
- 52
- 53 Jean-Claude JOANON
- 54 René BONHOMME
- 55 Louise BONHOMME (Grange)
- 56
- 57
- 58 Antoine THIZY
- 59 Rosalie PIOT
- 60 Antoine BONNARD
- 61 Mme FRESNAY
- 62 Antoine RIVOIRE (MAIRE)
- 63 Pierre VERICEL
- 64 Mme GUBIAN
- 65 Mme LAVAL
- 66 Mme SEON
- 67
- 68 Claudia VIRICEL
- 69 Mme DELORME Jean-Marie

Si vous connaissez les noms des personnes manquantes, n'hésitez pas à les transmettre à la Mairie.



Les Classes 2025

Avezize
Village
de
la
Vieille